Novembre 2007
N° 84
ISSN 0249-7247

Siège : Université Michel de Montaigne, UFR des Lettres – 33607 Pessac Cedex > http://www.arelabor.asso.fr > http://www.cnarela.fr

Arela bor

Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes de Bordeaux

cnarela

Notre prochaine
Assemblée Générale
se tiendra
au Lycée Pape Clément ,
à Pessac
le mercredi 19 mars
accueil à partir de 9h, début des débats à 9h30
accès : rocade sortie 13

Langue ancienne au BAC :
elle obtiendra le ***coefficient 3***
si elle est l'option facultative n°1
pensez à le rappeler à vos élèves !

L'ARELABOR fait sa publicité !

A votre bulletin nous joignons une affiche réalisée par Julien Beziat, concepteur graphique, que nous remercions pour l'écoute dont il a fait preuve à toutes les étapes de son travail, et pour le résultat splendide obtenu après bien des modifications . Sans pouvoir satisfaire tout le monde, cette affiche mérite à tout le moins que l'on reconnaisse son originalité !

C'est à vous qui recevez cette affiche qu'il appartient de la diffuser afin de faire connaître votre association : nombreux sont les témoignages de personnes étonnées de découvrir notre existence après des années d'enseignement des Lettres … En installant cette affiche dans votre CDI , dans un collège voisin, ou à la médiathèque la plus proche, vous contribuerez à nous faire connaître. La balle est dans votre camp….

ARELABOR : CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008

Aristizabal Françoise
Aristizabal Henri
Berton Sylvie
Bouton Jean-Yves
Brethes Jean-Pierre
Bugeaud Nadine, déléguée de Dordogne
Daniel Laurence
Duprat Jean-Pierre
Dussarat Odile
Fabre Magali
Faure Raymonde
Fichben Jean-Pierre
Fromentin Valérie
Gardéra Françoise, déléguée des Landes
Giraudeau Michèle
Guerrero Elise
Laville Florence
Le Galloc'h Annie
Massias Joëlle
Menaut Marie Hélène
Nicolini J-Claude
Orcival Pierre
Pajot Béatrice
Roux J-Michel

BUREAU

Présidente chargée des Relations Publiques : Sylvie Berton , Lycée Montesquieu, Bordeaux
Présidente chargée des Lycées et des Publications : Béatrice Pajot, Lycée des Graves Gradignan
Vice-Présidente chargée des Collèges : Florence Laville , Collège Paul-Emile Victor, Brannes
Responsable des Relations avec la CNARELA : Marie-Hélène Menaut, Lycée Michel Montaigne , Bordeaux
Responsable des relations avec l' Archéopole : Michèle Giraudeau, retraitée
Trésorière : Laurence Daniel, Lycée Pape-Clément , Pessac
Webmestre : Jean-Yves Bouton , Collège Emile Zola, Le Haillan
Responsable des Sorties Culturelles : Jean-Michel Roux, retraité
Responsables Concours Lycée : Jean-Claude Nicolini, Lycée Michel Montaigne , Bordeaux
Joëlle Massias, Lycée Montesquieu, Bordeaux
Responsables Concours Collège : Françoise Aristizabal, Collège Montjous, Gradignan
Magali Fabre, Collège Saint Aubin du Médoc
Responsable Groupe de Latin : Monique Perrin , retraitée
Responsable Groupe de Grec : Annie Le Galloc'h, retraitée
Secrétaire : Myriam Tolderer, Collège Bazas
Responsable Documentation et Communications : Raymonde Faure , retraitée
Conception graphique (couverture) : Julien Beziat

Editorial

Chers collègues,

Où en sommes –nous en ce milieu de premier trimestre ?
En ce qui concerne la vie de l'Association, l'année a bien commencé : une après-midi « Autour de l'Antiquité » au CDDP de Gironde, qui a rassemblé une trentaine de collègues autour de Pierre-Yves Saillant et Claude Aziza, et une journée fort sympathique à Périgueux où plusieurs adhérents de toute l'- Académie, venus en famille pour certains, ont (re)découvert sous le soleil et la tutelle de Françoise Aristizabal les vestiges de la cité gallo-romaine et le superbe Musée Vesunna.
Autre motif important de satisfaction : les liens renoués avec nos collègues de l'Université Michel de Montaigne et la perspective d'un partenariat fructueux.
En revanche, vous le savez, la situation ne s'améliore pas (litote) pour beaucoup d'entre nous : remplacements non assurés en Langues Anciennes faute de TZR disponible, TZR n'assurant pas de cours de Langues Anciennes pendant toute une année, de nombreux collègues vivant des situations à la limite de l'ingérable, littéralement épuisés par la conduite des classes de plusieurs niveaux fort différents. Enfin les perspectives concernant les concours 2008 sont fort sombres…
Est ce à dire que nous devrions baisser les bras et jeter le bébé- latin ou grec avec l'eau du bain pédagogique?? Que non! Les piliers du Socle Commun – nouvelles tables de la Loi- qu'il s'agisse de la maîtrise de la langue, de l'acquisition d'une culture humaniste, de l'éducation à l'autonomie, ou de la réflexion sur la citoyenneté ne seront pas édifiés sans le recours à une pierre solide, qui a fait ses preuves : la culture antique et la réflexion sur le présent éclairée par la connaissance du passé.
De plus en plus de chefs d'établissement nous sont d'ailleurs favorables, même si leurs motivations sont parfois peu avouables…Il faut donc que nos collègues de Collèges saisissent *hic et nunc* l'occasion de créer une section, ou de raviver une section vacillante, de se lancer dans la pratique du Bilinguisme comme quelques collègues de l'Académie (et d'ailleurs), voire d'innover en expérimentant le Latin pour tous en 6éme au titre de l' article 34 sur l' Expérimentation pédagogique. Ce bulletin, et les suivants, va vous informer sur ces différents sujets.
Pour finir : vous avez remarqué et sûrement apprécié, la nouvelle couverture de votre bulletin. L'Association est désormais dotée d'un logo et vous allez désormais pouvoir placer dans vos établissements de belles affiches visant à faire connaître l' ARELABOR. Tout cela est le fruit d'une collaboration soutenue entre Béatrice Pajot et un jeune graphiste, Bruno Béziat, à qui nous rendons hommage pour sa patience et son talent.
Pour toutes ces raisons, et malgré tout,

χαιρετε

SOMMAIRE

Editorial
Bureau
Des nouvelles de notre ASSOCIATION
- Entretien avec Mme Justome, IPR de Lettres …… p.5
- Compte rendu de la journée du 3 octobre au CDDP …… p.8
- Hommage à J. Bernard …… p.9
Aménagement du concours des collèges …… p.10
- Jeux Latins 2008 …… p.13
- programme du concours des lycées …… p.14
- des nouvelles des sections de collège et de lycée …….. p.15

Des nouvelles de la CNARELA
- **Motion votée le 30/10/07** …… p.19
- compte rendu de l'audience accordée par M. Sherringham …… p.23
- compte rendu de l'audience accordée par M. Darcos,

…..et d'ailleurs !
- La réforme des CPGE p.29
- Les CPGE de Bordeaux à l'honneur …… p.32
- Circé p.33
- Cicero, remise des prix p.34
- Le latin en Angleterre p.35
- Academia Homerica ……..… p.36

Actualité de notre académie
- un exemple de partenariat avec l'Archéopôle …… p.39
- Les langues Anciennes à l'IUFM …….. p.42
- L'Université d'été de DAX …… p.42
- Dossier : le bilinguisme dans notre académie
- Interview de Mme Hervé …… p.43
  Séquence de Mme Morens …….. p.46
- Découvertes romaines à Bordeaux p.49

Publications
- Musée des Beaux Arts …… p.51
- Héraklès par P. Cambronne …… p.52
- Servius, commentateur des Bucoliques …… p.53
- revue des livres Euroclassica …… p.54
- Il faut reconstruire Carthage, par P. Voisin …… p.56
-

Revue de Presse
- Nouvel Obs, orthographe …… p.57
- Le Monde, « agonie de la filière L » …… p.58
- Sud Ouest 7 oct : « la graisse antique » …… p.59

Cotisation, abonnement 2007/2008 …… p.60
Bon de commande pour nos publications …… p.61

Entretien avec Mme Justome, Inspectrice Régionale de Lettres

Madame l'Inspectrice, pouvez-vous nous préciser comment le latin et le grec trouvent place dans le désormais fameux « socle commun » ?

- Précisément ni le latin ni le grec ne sont expressément cités comme disciplines dans le socle commun, - mais c'est aussi le cas pour la plupart des disciplines, car l'approche par « compétences » permet de se recentrer sur l'élève et ses apprentissages - pas plus que dans les grilles de référence récemment publiées (à consulter sur eduscol). Il est cependant aisé de relire le texte sur le socle en pointant tous les domaines de compétences où les langues anciennes sont d'un apport incontestable : nous pourrons ainsi maintenir, voire développer l'enseignement des langues anciennes aussi bien face à un chef d'établissement soucieux d'économies horaires que face à des collègues peu persuadés de l'utilité des heures de latin-grec.

Ainsi, si l'on prend les 7 compétences visées par le socle commun, les langues anciennes trouvent tout naturellement place dans chaque rubrique. Mais pour être efficace, l'enseignement des Langues anciennes, en tant que contribution aux compétences du socle commun, devra être proposé à tous les profils d'élèves, et non plus être réservé à une « élite » choisie à l'issue de la 6ème ! C'est la condition de la survie de nos disciplines dans le socle bien nommé « commun » ! Sans cela les langues anciennes risquent d'être considérées comme une spécialité superflue au stade de la scolarité obligatoire…

- Compétences visées

Le décret du 11 juillet 2006 pris en application de la loi organise le contenu du socle commun autour de sept piliers :

- la maîtrise de la langue française ;
- la pratique d'une langue vivante étrangère ;
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- la culture humaniste ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'autonomie et initiative.

-**maîtrise de la langue** : il faut faire admettre à tous les acteurs concernés que l'apprentissage de la langue est facilité par l'initiation à la langue latine ou au latin et au grec dans le cas d'un enseignement conjoint des deux langues, préconisé dans notre académie dès la 5e ; l'apprentissage des fonctions et des structures grammaticales se fait très simplement en latin avec la découverte des cas ! Et quant à l'acquisition du vocabulaire, priorité du volet « maîtrise de la langue », bien évidemment le cours de latin dès la cinquième est le lieu privilégié de la découverte de mots nouveaux, de leur famille , de leur origine étymologique …

- **pratique d'une langue vivante étrangère** : apprendre les structures du latin ou du grec, c'est se faciliter la reconnaissance des structures propres à d'autres langues et développer ouverture d'esprit et réflexes linguistiques dont l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ne pourra que se trouver facilité.

- **les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique :**Justement les idiomes et termes scientifiques sont très largement issus du latin et du grec, a fortiori le langage technique fait sans cesse appel à des mots récemment créés à partir d'une racine grecque ou latine. Un autre argument est que les élèves de langues anciennes pourront à leur tour devenir scientifiques dans des branches comme l'archéologie. Il n'y a pas de contradiction entre l'étude des langues anciennes et le choix de filières scientifiques !

Il est clair que la lecture de textes en latin ou en grec, ou bien l'observation et l'interprétation d'images d'objets provenant du patrimoine antique, construisent des compétences de recherche, d'observation et de traitement des données, de mise en relation, de raisonnement, d'argumentation, de démonstration et de communication, qui seront évaluées sous la compétence « principaux éléments de mathématique et de culture scientifique » ; la rigueur inculquée par la découverte des langues anciennes est connue et recherchée depuis longtemps, à nous de faire en sorte qu'elle soit toujours reconnue dans ce nouveau cadre ;

- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication : dans l'académie, nous mettons particulièrement l'accent depuis quelques années sur l'usage des TICE (internet, tableau interactif, CD-Rom, etc.) dans l'enseignement des langues anciennes, notamment par des formations très appréciées ; cela permet aux professeurs non seulement d'enrichir leur enseignement et de moderniser leur pédagogie, mais aussi de contribuer à part entière à la validation du B2i au collège ; le champ des langues anciennes offre, on le sait, par ses corpus finis, un champ d'investigation informatique absolument privilégié, et permet, au-delà des techniques proprement dites, d'éduquer l'esprit critique et les capacités à sélectionner et valider les données – et c'est aussi ce que valide cette 4e compétence du socle.

-Culture humaniste : pourquoi ne pas mettre l'accent sur la culture antique commune aux pays du bassin méditerranéen, en cours de latin ? On peut s'appuyer sur l'étude de tessons ou d'inscriptions latines trouvés dans tel ou tel pays de langue latine pour donner à nos élèves l'idée de la communauté culturelle qu'avait tissée l'empire romain. Comme le socle commun vise aussi une harmonisation européenne des objectifs de la scolarité obligatoire, à nous de bien mettre en lumière l'enjeu patrimonial européen et la dimension culturelle européenne commune qui orientent fondamentalement notre enseignement et nos programmes de latin ou de grec.

- Compétences sociales et civiques, **autonomie et initiative** : là encore l'étude des langues anciennes ont leur rôle à jouer, à partir des auteurs majeurs de notre patrimoine, historiens, philosophes, moralistes, comiques …Les fondements de notre démocratie, de nos institutions, de nos lois forment la matière même de l'enseignement des langues anciennes, à condition de venir ou revenir au sens des textes qu'on traduit ou qu'on lit en traduction, qu'il ne faut surtout pas oublier de faire commenter. Le recul historique que donnent ces textes, ces orateurs, ces héros dont les paroles ont traversé les siècles, permet aux élèves latinistes ou hellénistes de développer esprit critique et capacité de jugement, vis-à-vis de l'Antiquité et surtout de l'actualité. Curiosité et recherche sont aussi encouragées, qu'elles soient ou non orientées vers un projet de sortie archéologique ou de voyage, comme c'est souvent le cas.

Madame l'Inspectrice, vous avez rappelé qu'on peut enseigner « le latin pour tous » au titre de l'article 34 sur l'expérimentation pédagogique ; pouvez-vous préciser cette idée ?

- Voici l'article en question :

Article 34

« DISPOSITIONS COMMUNES

« Art. L. 401-1. - Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.

« Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en oeuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en oeuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

« Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle.

« Le Haut Conseil de l'éducation établit chaque année un bilan des expérimentations menées en application du présent article.

- Cet article donne aux professeurs la possibilité d'introduire un projet innovant en langues anciennes dans le projet d'établissement. Cette disposition peut permettre de monter une section bilingue latin-grec, par exemple. Elle permet aussi de légitimer l'enseignement du latin en le proposant à tous les élèves, au titre de la maîtrise de la langue en particulier. Cela entre dans le cadre de la loi, mais suppose un compte rendu d'expérience, accompagné par le rectorat et par l'inspection.

- *Madame L'inspectrice, quel sera le calendrier d'installation des nouveaux programmes ? Les modalités du BAC sont-elles appelées à changer à la suite de l'introduction de nouveaux programmes, et le commentaire littéraire de traduction va-t-il disparaître ?*

- Le nouveau programme de langues anciennes entre en vigueur en septembre 2008 pour le niveau Seconde, ensuite en septembre 2009 pour les classes de Première et de Terminale. Quant aux modalités du BAC qui feront suite à la suite à la réforme des programmes, elles sont encore à l'étude et nous ne pouvons encore rien en dire d'officiel. L'épreuve écrite devrait permettre d'évaluer de façon complémentaire les compétences linguistiques et littéraires. A l'oral, la lecture du texte original à haute voix sera importante et considérée comme un premier indicateur de compréhension. La liste de l'oral comportera des textes dans les trois entrées du programme, de manière équilibrée ; le commentaire de traduction sera attendu du candidat.
- Le commentaire littéraire représente un pan très important du travail sur les textes, il n'est pas question de le faire disparaître ; au contraire, il serait intéressant de faire lire des textes longs en traduction, donnant lieu à un commentaire littéraire plus riche que les quelques lignes de latin traduites en classe.

Enfin, élargir la pratique des ateliers de traduction serait une bonne chose, dès le collège, dans le cadre de cette rénovation. Amener les élèves à réfléchir aux choix de traduction de tel grand texte classique, les inciter à une traduction plus moderne, voire à une réécriture, voilà une façon nouvelle de faire lire les textes anciens, d'autant plus que ces ateliers peuvent être transdisciplinaires et faire intervenir des professeurs de langues vivantes.

Merci de cet entretien aimablement accordé à l'Arelabor.

COMPTE-RENDU de la réunion du 3 octobre au CDDP

Le mercredi 3 octobre, à 14h30, le CDDP de la Gironde et l'ARELABOR organisaient conjointement une après-midi intitulée «Autour de l'Antiquité » largement annoncée dans les établissements scolaires et culturels.
Après quelques mots d'accueil de Madame Clément-Bonhomme, Directrice du CDDP, et la réponse de Sylvie Berton, ce fut la première conférence, celle de Pierre-Yves Saillant, chargé des relations avec le public à l'Archéopôle -Ausonius, qui présenta les missions et le fonctionnement de cette institution, et les actions qu'elle mène en direction du public scolaire, particulièrement l'atelier de céramologie. S'appuyant sur une présentation multi-média, claire et passionnée, cette «causerie » passionnante fut suivie d'échanges entre le public et P.Y Saillant et de témoignages de collègues déjà venus à l' Archéopôle avec leurs élèves.
Une pause amicale autour de boissons et biscuits offerts par l'association fit la transition avec la seconde conférence, conférence à deux voix entre Claude Aziza et notre collègue Cathy Rousset, sur « L'Antiquité au cinéma »- suite et développement de la journée organisée le dimanche précédent au Cinéma Jean-Eustache de Pessac et intitulée «Le *peplum*, un mauvais genre ? ». De nombreux extraits de films le plus souvent inconnus du grand public illustrèrent les propos des intervenants sur les thèmes, lieux communs et enjeux de cette production jadis extrêmement prolifique.
Première collaboration entre le CDDP de la Gironde et l' ARELABOR, l'expérience peut être jugée positive, tant par la qualité et l'intérêt des interventions que par le nombre de personnes rassemblées-enseignants, mais aussi «curieux»- une trentaine environ.

Alors, faites-nous part de vos attentes, de vos suggestions… pour l'année prochaine … et prévoyez d'être là !

♥♣♠♦♥♣♠♦♥♣♠♦♥♣♠♦

Appel à nos adhérents

L'ARELABOR fait appel à vous pour partager les tâches multiples qui incombent à un bureau restreint : nous avons eu le plus grand mal, après le départ de Myriam Tolderer, mutée, à recruter un(e) secrétaire, cette personne rare qui possède deux dons : l'assiduité à nos réunions, et une compétence minimale en dactylographie….
Notre association vieillit : elle réclame du sang neuf et des énergies nouvelles pour lutter énergiquement pour les Langues Anciennes. Réforme du concours des collèges, conception des sujets de concours en lycée, correction des copies, rédaction de séquences pédagogiques, enquête sur la vie des sections de latin et de grec dans les établissements, autant de tâches que nous demandons à partager avec vous ! Nous ne voulons pas croire qu'aucun de ces sujets ne vous intéresse !

L'ARELABOR en deuil …

En août, après des années de lutte contre la maladie, Jacqueline Bernard nous a quitté, laissant dans la plus grande tristesse ses amis du groupe de latin, avec lesquels elle travaillait depuis une dizaine d'années. L'Arelabor ressent vivement la perte d'un de ses membres les plus anciens et les plus actifs. Nous reproduisons ici les mots que Jean-Michel Roux a prononcés en dernier hommage à cette grande amie.

Quand je pense à toi, et je crois me faire l'écho de tes amis latinistes et Hautdebec, trois traits de caractère me viennent immédiatement à l'esprit : force et courage, exigence et conviction, et enfin esprit et humour.

Force et courage : Dieu sait si tu en as fait la preuve dans ce combat acharné et incessant contre la maladie ! Tu étais pour nous tous la preuve que rien n'est jamais perdu, le symbole des ressources que l'homme peut trouver en lui pour affronter l'inéluctable, nous admirions cette résistance ; tu as su étonner souvent le corps médical lui-même. Tu ne manquais jamais de prodiguer tes conseils, tes avis, tes encouragements aux maux des autres et tu leur gardais une oreille attentive. Tu n'as pas rendu les armes, tu t'es battue jusqu'au bout.

Exigence et conviction : dans ton travail, dans la défense de nos disciplines, dans tes recherches. Que d'heures nous avons passées ensemble à revoir, à peser nos phrases, entre autre pour l'élaboration de la brochure sur Rome réalisée pour Effective, ou nos analyses des tableaux du Musée des Beaux-Arts. Conviction encore, quand tu nous présentais tes multiples pétitions contre les injustices et les discriminations de toutes sortes ; nous les signions et les faisions signer ….

Oui, Jacqueline, tu étais une battante infatigable. Mais tu avais aussi cet esprit piquant et juste qui savait trouver la faille, la montrer, et permettre grâce à ton humour, d'en rire et de remettre les choses à leur place. « Quid est homo ? » point d'hybris, juste l'humaine condition, mais avec le sourire. Avec cela, quel plaisir de parler avec toi des nombreuses lectures que tu aimais tant faire et dont tu te nourrissais !C'est, m'as-tu dit, ce manque qui t'affectais ces derniers temps.

Jacqueline, nous sommes fiers et reconnaissants d'avoir eu une amie telle que toi, nous gardons vivantes tes qualités de tête et de cœur et nous les confions à nos pensées et à nos prières- selon nos convictions- Nous ressentons tous la perte cruelle que représente ton départ pour tes parents, toute ta famille à qui nous adressons toute notre sympathie et nos condoléances les plus sincères, en particulier à ta mère qui s'est battue à tes côtés, nous lui exprimons toute notre affection et notre admiration.

Χαῖρε, Jacqueline, ce « réjouis-toi » puisse-t-il être l'annonce de ce qui t'est réservé, toi qui aimais tant à te réjouir et vivre avec gourmandise.

AMÉNAGEMENT DE LA FORMULE DU CONCOURS DES COLLÈGES

En attendant une possible nouvelle formule « moderne », nous conservons le corpus d'œuvres latines, l'œuvre française (transversalité oblige !) et l'étude iconographique et documentaire sur le thème choisi annuellement.

Seule la formulation des épreuves serait modifiée :

Ancien règlement :

I) Questionnaire de lecture (10 points)
II) Version suivie de questions (20 points)
III) Histoire (10 points)

Nous proposons dorénavant :

- De conserver le questionnaire sur l'œuvre française en veillant à une formulation plus ludique des questions. (le tableau à compléter de la dernière session semble remporter les suffrages .) (10 points)

- De remplacer le texte unique de version par un ensemble d'extraits divers empruntés au corpus proposé, pouvant déboucher sur :

  - des manipulations de grammaire, de vocabulaire (étymologie) sur des extraits traduits.
  - des exercices de traduction de certains passages empruntés aux mêmes textes . (20 points)

- De conserver les questions d'histoire et de civilisation en privilégiant la reconnaissance et l'analyse de documents iconographiques . (10 points)

Cette formule paraît plus conforme aux pratiques pédagogiques actuelles. D'autre part, l'abandon de la version, au profit de supports variés, permet une évaluation plus juste du niveau réel des élèves en évitant de trop favoriser ceux qui auraient particulièrement étudié un texte au cours de leur préparation.

Une présentation et une formulation plus modernes et « ludiques » des questions (Tableaux à compléter …) permettront enfin de mieux adapter notre formule au titre choisi antérieurement « Jeux Latins » .

Voir ici des exemples de questions réalisés à partir du programme 2007

CONCOURS COLLEGE : NOUVELLE FORMULE

Exemple de reformulation à partir du sujet 2007

Ces manipulations ne constituent pas un sujet, mais des exemples concrets des diverses possibilités offertes par le corpus du concours 2007 ! On peut envisager des questions beaucoup plus variées, portant sur l'ensemble du corpus, en partant d'extraits traduits ou non.

I) Des outils pour écrire

Compléter le tableau en associant objet et mots (sujet 2007) (3)

Quelques questions du style :- sur quel support écrivait-on avec le calame ?
(1 ou 1,5) - quelle est l'origine du mot « parcheminé » ?
- donnez des mots de la famille de « pugillares ».

II) Les formules du style épistolaire :

- *« C . Plinius Gemino suo s. »* (2)

1. Qui est l'énonciateur ? Le destinataire ?
2. Que signifie l'abréviation « s » ?quelle construction cela entraîne-t-il ?

- « *Vale »* (2)

1. De quel verbe vient cette forme ?
2. Que signifie-t-elle ?
3. Trouvez un mot français formé sur le radical de ce verbe.

- S.V.B.E.E.A.V. (à mettre en question bonus ?)

Que veulent dire ces abréviations trouvées dans certaines lettres de Cicéron ?

III) Quelques manipulations à partir d'extraits de lettres :

- Pline le Jeune « Epistulam tuam jucundissimam recepi, eo maxime, quod aliquid ad te scribi volebas, quod libris inseri posset . »

J'ai reçu votre lettre qui m'a fait le plus grand plaisir, surtout parce que vous voulez que je vous écrive quelque chose que vous insérerez dans vos ouvrages

* Un peu de conjugaison : (4,5)

Complétez le tableau suivant :

Indicatif présent	Imparfait indicatif	Parfait indicatif	Imparfait subjonctif
	volebas		
		recepi	
			posset

* Trouvez un mot français formé sur le radical de « epistula » ;employez-le dans une phrase. (1,5)

- Dans la même lettre, Pline toujours : « Bybliopolas Lugduni esse non putabam ac tanto libentius ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos »

Je ne croyais pas qu'il y eut des libraires à Lyon, aussi ai-je eu d'autant de plus de plaisir à apprendre par votre lettre que mes opuscules y sont en vente .

* Quelle est la racine de « bibliopolas »,

* Qu'est ce qu'un libelle en français ? ou quel est le mot français issu de libellos ?
* La lettre « missive » se dit « litterae » au pluriel en latin, pourquoi ? (1,5)

- Dans cette lettre, Pline écrivait à un correspondant à propos de la diffusion des livres dans l'Empire : avec quel écrivain célèbre de son temps a-t-il entretenu une correspondance ?…….

Citez le sujet d'une de ses lettres les plus célèbres (2)

- Pline à Fabius Justus : « Olim mihi nullas epistulas mittis. Nihil est , inquis, quod scribas. At hoc ipsum scribe , nihil esse quod scribas. »

Depuis longtemps tu ne m'envoies plus aucune lettre. Je n'ai rien à t'écrire, dis-tu. Eh bien, cela précisément, que tu n'as rien à écrire, écris-le.

* Analysez la forme verbale « scribe » ……
« scribas » …… (2)

*Complétez les tableaux des pronoms suivants (2) (difficile ?)

Nominatif sing.	Accusatif sing	Genitif sing.	Datif sing.	Ablatif sing
			mihi	
	Hoc(ipsum)			

* Nihil est un pronom signifiant « rien », qu'est ce que signifie « annihiler » ? (O,5)

- Nous pouvons aussi nous interroger sur la journée d'un homme de lettres.
(Pline, III, IV, 36)

... Notarium voco est die admisso, quae formaveram dicto … paulum redormio dein ambulo, mox orationem Graecam Latinamve clare et intente non tam vocis causa quam stomachi lego….

J'appelle un secrétaire et, ayant fait ouvrir la fenêtre, je dicte ce que j'ai préparé…. je dors encore un peu puis je me promène ; ensuite je lis un discours grec ou latin d'une voix haute et ferme pour le bien moins de mon larynx que de ma poitrine……

* Complétez le tableau suivant (3)

Nominatif	accusatif	génitif	ablatif
	Orationem latinam		
		vocis	

Pline continue ainsi : « Cenanti mihi, nisi cum uxore vel paucis, liber legitur .post cenam, comoedia aut lirystes mox cum meis ambulo quorum in numero sunt eruditi.

Complétez la traduction suivante (passages en italiques) (4) :

« Pendant mon repas, si je n'ai avec moi que …….. ou quelques convives, …… ; ……, séance d'un acteur ou d'un joueur de lyre, puis ……..parmi les quels sont ……

IV) Mais l'homme de la rue écrit aussi (sur les murs principalement, vous le savez) :

Proposer une inscription et un travail de traduction.

LES JEUX LATINS 2008

1 .THÈME

« Empire et mythologie : la mythologie au service de l'histoire »

Il s'agit d'aborder l'utilisation à des fins de propagande impériale des grandes légendes de la mythologie romaine en prenant comme point de départ l'étude iconographique des bas-reliefs de l'Ara Pacis.

- 2. TEXTE

Extrait des ***Métamorphoses*** d'Ovide : *25 Métamorphoses d'Ovide*, présentation d'A. Collognat (Edition Le livre de poche) auquel on devra ajouter la métamorphose de César (livre XV, vers 745-870) étudiée dans le petit classique Hatier, *Métamorphoses*, pages 91 à 95. Vous pourrez trouver le texte en ligne sur le site de Louvain : http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/ovideXV/lecture/7.htm

- 3. CORPUS ET CIVILISATION

On pourra pour cette séquence utiliser le *Document d'accompagnement des programmes* classe 3ème latin ainsi que de nombreux sites de ressources.
Vous trouverez en particulier les références des textes cités dans le document d'accompagnement ainsi qu'une sitographie très complète sur :
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/lettres/LanguesAnciennes/Textes/liens.htm

D'autre part sur : http://www.musagora.education.fr/arapacis-fr/arapacaccueil.htm vous trouverez un ensemble de textes facilement téléchargeables, correspondant à l'étude détaillée des bas-reliefs et de l'œuvre monumentale sous Auguste.
Principalement :

Virgile, *Enéide*, I , 255-296 (en traduction)
III, 388-393
Ovide, *Fastes*, I, 709-722
II, 127-144
Horace, *Carmen saeculare* (Extraits) (texte latin avec traduction, et passage 29-32 plus particulièrement à traduire)

Vous pouvez également, pour éviter une séquence exclusivement consacrée à la poésie, étudier quelques inscriptions et des extraits des *Res Gestae Augusti*.
Ainsi que :

- **Suetone**, *vie des douze Césars, Galba*, I, 2 et 3
- **Pline**, *Histoire naturelle*, XV,136,137

Il paraît important aux concepteurs du sujet de bien partir de l'étude du monument pour aboutir à la compréhension de sa fonction (l'utilisation de la salle informatique s'impose !) et enfin de compléter cette étude par celle des textes littéraires .
Les extraits cités dans le document d'accompagnement font également partie du corpus, la nouvelle formule du concours privilégiant les manipulations sur des extraits courts.

Sur le plan histoire et civilisation, le programme comporte, bien sûr, Auguste et les débuts du principat, mais aussi le montage historico-légendaire des origines de Rome.

concours régional - Lycées

Attention !
Suite à la perplexité manifestée par un collègue devant notre proposition en juin 2007, nous avons modifié le programme de concours en lycée, qui anticipait de manière audacieuse sur l'adoption des nouveaux programmes en inscrivant pour le latin en Première les écrits courts. Dans l'attente des nouveaux programmes, nous sommes revenus à un choix plus conforme aux actuels programmes.

Latin	Grec
Première : Tite Live : les guerres puniques *Terminale* : Les représentations de la nature dans le mythe de l'âge d'or.	*Première* : Odyssée chant XI : Catabase et Nekuia *Terminale* : Réflexions sur l'inspiration poétique : Homère, Platon

Pour Noël, que vos cartes soient militantes ! La cause des Langues Anciennes vaut bien un timbre !

Commande auprès de la CNARELA.

Des nouvelles des sections, par courriel –

Merci aux collègues qui nous donnent des nouvelles ! Nous les saluons à notre tour, pour leur travail et pour la dose d'optimisme qu'ils nous transmettent ! Vous trouverez dans les « états des lieux » suivants matière à réflexion sur les conditions de la réussite de l'option latin, en particullier en collège.

Villeneuve sur Lot, Collège Anatole France par P. Célérier

Nous aurons à la rentrée 2007 deux nouvelles sections de latin (5ème-4ème), ce qui ne s'était jamais vu dans ce collège. Ce succès est à mettre au crédit de Mme Fournier et de son humble disciple depuis dix ans –moi-même ! Ces ouvertures ont entraîné la création d'un 3ème poste de Lettres Classiques dans l'établissement. Certes nous ne sommes pas aveugles sur les suppressions de postes autour de nous mais nous tenons à témoigner que, même dans des circonstances défavorables- nous aussi nous avons une classe européenne, des classes bi-langues, l'option découverte professionnelle !!- le dynamisme et le travail peuvent payer, à l'époque du CAC 40… même pour les L.A.
Sur l'ensemble du collège, un tiers des élèves est latiniste ou helléniste ; sur les seuls niveaux 5ème, 4ème,3ème, un élève sur deux fait du latin ou du grec.
« rari nantes ? »

Niveau 5ème	3 groupes de latin 25	3*2h
Niveau 4ème	3 groupes de latin, 25	3*3h
Niveau 3ème	2 groupes de latin, 25 1 groupe de grec, 25	2*3h 1*3h

---

A Gradignan, Collège Monjous, par MC Fournier

En 3ème il y a un total de 22 hellénistes (9 d'entre eux font à la fois latin et grec) et 21 latinistes (avec les 9 cités plus haut)
Les 13 hellénistes ont 3 heures de cours par semaine.
Les 12 latinistes ont 3 h également.
Les "bilingues" n'avaient dans leur emploi du temps à la rentrée que deux heures de cours...1h latin , 1h grec !!!!!
Comme il y a dans ce groupe des élèves qui font aussi anglais européen, notre principale ne voulait pas que leur emploi du temps dépasse le quota règlementaire... Les autres bilingues ont donc été logés à la même enseigne ....
J'ai insisté et ai pu obtenir une 3ème heure ; les bilingues rejoignent le groupe de grec pour une heure. (Tu imagines la gymnastique pour faire avancer les deux de façon cohérente!)
En fait j'utilise cette heure- là pour faire essentiellement de l'histoire et de la civilisation et préparer notre voyage en Italie.
Pour l'instant les deux groupes fonctionnent bien dans l'ensemble
Compte tenu des effectifs (9, 13, 12) il n'est pas sûr que nous maintiendrons la même dotation horaire l'an prochain
L'an dernier il y avait 29 hellénistes dont 14 bilingues qui étaient regroupés en grec avec les autres mais étaient dispensés d'une heure de cours, ce qui me permettait de faire de l'entrainement à la traduction et d'approfondir le travail avec les autres.
Les 14 bilingues avaient deux heures de latin et il y avait un deuxième groupe de 18 latinistes qui fonctionnaient dans un groupe à part. Les besoins horaires étaient de :
Grec :3 h
Latin : un groupe 2h ; un groupe3 h

Cette année en 3ème pour un total de 34 élèves nous avons 3 groupes (il vaudrait mieux ne pas attirer l'attention sur le groupe bilingue…)

	5ème	4ème	3ème
latin	56 élèves (2 groupes)	56 élèves (2 groupes)	12 3 h
grec			13 (3 heures)
Latin+ grec			9 1h+1h+1 h grec'

Il y avait depuis des années au collège des classes à horaires aménagés pour sportifs et musiciens, dits de haut niveau. Les élèves de ces classes, souvent excellents, n'ont plus le droit de choisir d'options pour y être inscrits .
Il est question aussi d'interdire le cumul des options!

A Léognan, Collège François Mauriac, par ML Marret

Voici les effectifs latin-grec de troisième cette année : 14 latinistes et 19 hellénistes. Les groupes restent conséquents encore, mais la création d'une section européenne risque de nous être fatale l'an prochain. On multiplie les sorties et les activités pédagogiques surtout en troisième pour maintenir la motivation et ce, de concert Martine et moi . En quatrième, j'ai deux groupes de latinistes de 24 élèves chacun, mais ce sont des élèves très hétérogènes et certains ont beaucoup de mal à admettre l'apprentissage du vocabulaire et la rigueur. Malgré toute ma bienveillance, je me bats pour leur faire comprendre qu'il leur faut travailler encore leur latin cette année puisque c'est un contrat de deux ans minimum (5e, 4e). Nous avons une nouvelle collègue en 5e qui oeuvre dans le même sens que nous, donc on espère ne pas avoir trop de défections.

A Blaye, Lycée Jaufre Rudel , par K. Mansour

Nous sommes un peu inquiets car après la fermeture de la section grec en juin 2006, c'est l'option latin qui serait paraît-il à son tour menacée « suite à la défection de quelques élèves » en ce début d'année. Nos effectifs demeurent pourtant substantiels, mais apparemment les choses ne sont pas si simples. nos effectifs dépassent encore largement les seuils officiels, le groupe de 2nde étant même sensiblement plus important que l'année dernière ; aussi cette annonce nous surprend-elle vivement. — Nous allons faire notre possible pour continuer de recruter davantage d'élèves à l'entrée en 2nde, mais il est vrai que le passage du collège au lycée ne s'opère pas toujours au bénéfice du latin.

Et nous qui espérions être en mesure de demander la réouverture de la section grec ! Nous avions appris en effet l'année dernière la présence dans un collège du bassin de 16 élèves hellénistes de 3ème. Leur professeur les a sondés à ma demande pour savoir s'ils seraient prêts à poursuivre en 2nde, au cas où la possibilité leur en serait offerte ; les résultats, hélas, n'ont pas été fameux. De toute manière, il apparaît difficile, pour ne pas dire impossible, de faire rouvrir une section, une fois qu'elle a été fermée sur décision rectorale.
Nous concentrerons donc nos efforts sur le latin, tant il est vrai qu'il serait dommage que cette option – après d'autres, telles que les arts plastiques et l'occitan – et de même que l'allemand, également menacé – disparaisse à son tour du paysage…

Bordeaux, Collège Tivoli, **par S. Boisvert**
Sur le collège Tivoli il y a trois classes de latin par niveau, sur huit classes au total. Ce qui fait environ 80 élèves latinistes sur chaque niveau 5e 4e 3e. Les élèves ont la possibilité de faire du grec à partir de la 3e à condition d'arrêter le latin s'ils en faisaient en 4e.

Branne , Etat des lieux du latin au collège Paul Emile Victor par Mme Laville

Tableau récapitulatif des effectifs de latinistes depuis 4 ans

Année	Effectif 5ème	Effectif 4ème	Effectif 3ème	Total
2004	37	27	23	87
2005	28	35	27	90
2006	45	25	35	105
2007	38	45	25	108

Nombre d'élèves au collège : environ 360

-Les effectifs des latinistes sont élevés depuis 4 ans, ce qui a entraîné des groupes supplémentaires sur certains niveaux, donc des heures supplémentaires accordées en latin dans la DGH par l'Inspection Académique.
-Aucun élève n'abandonne le latin en cours de cycle ou d'un cycle à l'autre. Jusqu'ici aucune autre option, comme dans les classes européennes, n'est venue mettre le latin en concurrence, mais le discours autour de l'ODP laisse présager des difficultés à venir.

Ces constats sont dus à la politique du latin menée ces 6 dernières années par un chef d'établissement favorable aux langues anciennes :
-Le latin est placé dans l'emploi du temps des élèves comme n'importe quelle autre heure de cours.
-Le professeur de latin a sa salle de référence.
-De nombreuses sorties (sites archéologiques, musées…) et voyages (en Italie en particulier) sont acceptés et aidés financièrement.

Ces actions sont possibles dans un établissement rural où les élèves sont dépendants du bus scolaire et ne peuvent donc pas sortir avant 17 heures (leurs heures d'étude se font obligatoirement dans l'établissement pour la majorité). D'autre part, le projet d'établissement est particulièrement axé sur l'ouverture culturelle des élèves sur l'extérieur, ouverture dont ils sont cruellement privés à cause de leur milieu familial (environ 52 % de CSP défavorisé) ou à cause de leur éloignement géographique.
Cette politique a permis de tirer vers le haut des élèves qui, noyés dans un groupe beaucoup plus hétérogène, n'auraient pas donné le meilleur d'eux-mêmes.
La multiplication des groupes a cependant augmenté les heures supplémentaires du professeur de latin.

Depuis la rentrée 2007, un nouveau chef d'établissement vient d'être nommé au collège de Branne. J'ai cherché à savoir quelle nouvelle politique serait menée par rapport à l'option latin. Sans qu'il y ait fermeture au dialogue, il semble difficile de maintenir autant d'heures de latin même lorsqu'il y a une aussi forte demande d'élèves, d'autant plus quand le professeur de latin est aussi professeur de français, matière qui fait partie du socle commun des connaissances dont on ne cesse de parler. Dans un premier temps, le chef d'établissement a émis l'hypothèse de ne pas conserver le latin sur les 3 niveaux, 5ème, 4ème, 3ème, mais sur 2 seulement et de le réserver aux meilleurs pour les pousser le plus haut possible. Cette solution permet ainsi de me libérer des heures de français. Mais j'ai essayé de faire comprendre l'intérêt de cette ouverture culturelle pour tous les élèves et même pourquoi pas sur tous les niveaux en partenariat avec les langues vivantes dans le cadre du socle commun des connaissances. La discussion n'est pas allée plus loin pour l'instant, mais je pourrais proposer en fin d'année la venue d'un professeur stagiaire IUFM, pour maintenir l'enseignement du latin si les élèves le demandent, plutôt que de faire des choix qui seront forcément inégalitaires, si mes heures d'enseignement étaient réparties autrement. Il faudra attendre le mois de juin. En attendant, les groupes fonctionnent bien et un voyage pourrait s'organiser pour la prochaine rentrée.

Tout en s'accordant sur le fait que le latin aide les élèves en difficulté en français, il est cependant intéressant de réfléchir aussi au support qu'il peut être dans l'apprentissage des langues vivantes.

Des nouvelles des sections, par courriel –suite : à Dublin !

Message de Carole ALARY, Lycée Français de Dublin

« J'enseigne dans un établissement reconnu par l'AEFE (dont je dépends directement, en contrat de résidente, un des trois types de contrat possibles), le lycée français d'Irlande à Dublin. L'établissement est conventionné par l'AEFE mais son type de gestion est particulier: il est géré par un comité de gestion, formé de parents d'élèves élus. Ceci dit, en théorie, ils interviennent surtout pour gérer "matériellement" le lycée, la pédagogie restant du recours de l'équipe professorale, le Proviseur et le conseiller culturel.

Mon lycée est de petite taille: un total de 140 élèves à peu près, une vingtaine par niveau, collège et lycée regroupés sur le même site. J'enseigne donc en collège et en lycée.Quand je suis arrivée, il n'y avait jamais eu de professeur de Lettres Classiques et l'option latin (ouverte depuis 3 ans) était assurée par les enseignantes de Lettres Modernes. Les élèves de 5ème avaient même eu la moitié des cours assurée par un professeur irlandais du lycée voisin (nous avons un programme bilingue), en anglais, avec des objectifs très éloignés des autres.

Ma tâche a donc été de créer l'option au lycée et de la consolider au collège. Evidemment, j'étais bien loin des conditions que j'avais connues en France: non respect des horaires officielles, regroupement des niveaux, menace de fermeture dans certaines classes...

J'ai essayé de dynamiser un peu l'enseignement de l'option, usant sans vergogne de pratiques plus ou moins démagogiques comme l'organisation de sorties et de voyages, un défi-lecture, les petites croix, recette bien efficace héritée de mon année de stage (trois petites croix, après récitation ou certains exercices = 20/20!) etc. La première année, j'ai même préparé "frauduleusement" une élève de Terminale au bac (la seule de cette promotion) pour que sa bonne note appâte les élèves des années futures. C'est M. Aristizabal, mon ancien "tuteur" de stage, qui m'a aidée à m'adresser à l'inspectrice de Bordeaux, personne à l'AEFE ne pouvant répondre à mes questions...! A l'heure actuelle, je me bats encore pour le respect des horaires (2 h en 4ème et 3ème pour dix élèves par classe), éviter les regroupements (1ère/ Tale par exemple) et je sais que l'équilibre trouvé reste précaire. Au nom de mesures budgétaires, bien des décisions sont prises sans respect des textes! L'organisation de voyages reste un attrait fort pour les élèves et cette année, un voyage en Grèce me permet d'introduire (très légèrement) quelques notions de grec... La préparation des élèves de Terminale reste mon autre préoccupation majeure: nous sommes jugés sur nos résultats au bac, bien plus qu'en France, et je sais que l'avenir de la section de latin passe par une réussite de mes Terminales...

Je crois qu'en matière d'enseignement à l'étranger, la pratique dépend vraiment de l'établissement. Les Chefs d'établissement ont un pouvoir plus grand qu'en France et savent en user/ abuser. Quant aux inspecteurs, ils n'ont été nommés que depuis deux ans et ils semblent avoir oublié les LA dans les planning de formation continue!

Je crois qu'il serait très important que les ARELA ou la CNARELA permettent aux enseignants expatriés de rentrer en contact pour former un "mini-réseau" pédagogique à l'étranger... Cela avait déjà été ma demande quand l'inspectrice générale responsable de la pédagogie de l'AEFE était venue: il est important de casser l'isolement dont notre discipline (considérée comme "rare" par le rectorat de l'académie de Bordeaux!) peut souffrir.

Voilà! Pour terminer, sans flagornerie aucune, je me permets de vous adresser à tous, membres du bureau de l'ARELABOR, mes vifs remerciements pour toutes les actions menées et le travail accompli: même de loin, je peux apprécier l'ampleur de la tâche!

PS: Pour entrer dans l'anecdotique, c'est le statut de TZR qui m'a poussée à partir à l'étranger et à quitter la Dordogne: je ne souhaite à personne d'adopter ce statut de force et de sillonner les routes départementales; difficile de défendre les couleurs des LA quand on change sans arrêt de poste et quand on sait le rôle que jouent "le prof en poste" et sa réputation dans le choix de notre option par les élèves. Pour le rectorat, c'est la meilleure façon de saborder notre discipline! »

Note de l'ARELABOR : Nous sommes vivement désireux de continuer à recevoir des nouvelles de nos collègues à l'étranger, à qui nous ouvrirons volontiers la possibilité de poursuivre ce dialogue. Merci à Mme Alary de ce long courriel.

du côté de la CNARELA

MOTION

La CNARELA (coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes) réunie en assemblée générale le 30 octobre 2007 à Bavay,

- **constate à la rentrée 2007 dans nombre d'académies un fort besoin en professeurs de lettres classiques, dont la spécificité est d'enseigner à la fois le français, le latin et le grec.**
- **proteste contre la marginalisation croissante de ces professeurs dans l'enseignement exclusif des langues anciennes.**
- **dénonce le manque de TZR de Lettres classiques : le remplacement des professeurs en latin et en grec s'avère problématique voire impossible dans la majorité des académies.**
- **réclame en conséquence l'augmentation des postes de lettres classiques aux concours du CAPES et des Agrégations (grammaire et lettres classiques) à la session 2008, mesure garantissant la qualité de l'enseignement du français et des langues anciennes.**

La motion a été votée à l'unanimité des associations présentes et représentées

Compte-rendu de l'audience accordée le 27 juin 2007 par le Ministère de l'Education Nationale, à la suite de la demande du 28 mai 2007.

Etaient présentes ou représentées les associations suivantes

Apfla-prepa (Association des Professeurs de français de Langues Anciennes de Classes Préparatoires) : Emmanuèle BLANC représentée par l'APL
APL (Association des Professeurs de Lettres) : Romain VIGNEST
APLAES (Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur) : Michèle FRUYT
APPLS (Association des Professeurs de lettres et de Première Supérieure) : Annie RIZK
Association Guillaume Budé : Jacques JOUANNA
CNARELA (Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes) : Marie-Hélène MENAUT
SEL (Sauvegarde des enseignements littéraires) : Sabine JARRETY
Sauver les lettres : Agnès JOSTE

Elles ont été reçues par M. Mark SHERRINGHAM, Conseiller du Ministre chargé des affaires pédagogiques, assisté de M. Rolland JOUVE, Conseiller du ministre chargé des affaires sociales. L'entretien a duré une heure.

En préliminaire, M. H. Menaut (CNARELA), s'exprimant au nom de toutes les associations présentes, souligne leur communauté de vues et énumère ces points de convergence :
1 Nos associations promeuvent le Français, langue et littérature ; ces deux aspects doivent être intimement liés à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire.
2 Elles rappellent leur attachement à la définition du professeur de Lettres Classiques, professeur de **français**, de latin et de grec ; il ne saurait en aucun cas être cantonné au seul enseignement du latin et du grec, comme la tendance en a été dessinée à la rentrée 2006.
3 Elles soulignent que la rénovation profonde de l'enseignement des langues anciennes en fait des matières non pas « élitistes », mais au contraire volontairement accessibles au plus grand nombre.

Tour de table : présentation des associations. :
L'APL , souligne son objectif : la promotion de l'humanisme du primaire à l'université.
L'APLAES met en valeur le lien entre secondaire et supérieur en ce qui concerne les concours de recrutement , CAPES et Agrégation de lettres classiques et de grammaire.
L'APPLS ne néglige pas la promotion des langues anciennes au sein des classes préparatoires littéraires..
La CNARELA réunit 5000 professeurs de Lettres Classiques du collège à l'Université ; 547000 élèves étudient le latin et/ou le grec , ce qui en fait la seconde langue étudiée après l'anglais. La modernité et l'activité de la pédagogie des langues anciennes est mise en avant ; M.H. Menaut signale à ce sujet le site Musagora hébergé par le Ministère, ainsi que le programme européen CIRCE.
La SEL , association fondée par J. de Romilly, promeut les enseignements littéraires.
Sauver les lettres défend un enseignement du français et des lettres offert à tous les élèves dans une perspective émancipatrice.

Discussion : nous suivons l'ordre annoncé dans la lettre de demande d'audience.

1) Ecole primaire : horaires et contenus du français. . A. Joste (SLL) et S. Jarrety (SEL) présentent d'abord les problèmes de l'école primaire. Elles mettent en avant le déficit en heures d'enseignement de français (– 800 au total sur trente ans) à l'école primaire et au collège, ce qui équivaut à une perte de deux années scolaires. Le lycéen de seconde actuel entre au lycée en ayant reçu un nombre d'heures de français égal à la fin de 5ème il y a trente ans. Elles réclament donc que les horaires nationaux antérieurs soient rétablis à l'école primaire et au collège et que les contenus soient plus exigeants.

M. Sherringham fait remarquer que le Socle commun à la rentrée va dans le sens de l'amélioration .

SLL rétorque que le dernier B0 (N° 5 du 12 avril 2007) continue au contraire à faire baisser les contenus : le conditionnel et le subjonctif viennent d'être exclus des programmes de l'école primaire.

M. Sherringham répond que ce bulletin officiel a en effet « été fait trop vite », et que tout le monde en convient.

R. Vignest (APL) demande que la littérature ne soit plus exclue de l'Ecole primaire et a fortiori du collège (où elle l'est de fait sinon de droit), car elle concourt à l'apprentissage du français et donne du contenu à la réflexion. Les articles de journaux ne doivent pas servir de support. La lecture des textes du patrimoine doit constituer la culture humaniste mentionnée dans le socle commun. Il souligne que le retard pris dans les apprentissage grammaticaux et dans l'approche des textes littéraires accroît les difficultés des élèves et les empêche de se familiariser avec la langue. Sabine Jarrety (SEL) insiste en montrant l'importance du recours à la grammaire de phrase et la nocivité, à ce niveau, de la grammaire de texte ; elle met en avant la préférence de la SEL pour l'étude de la littérature, au détriment de la lecture d'images, de BD, de littérature dite de jeunesse. A Joste (SLL) insiste sur la pauvreté de beaucoup d' « itinéraires de

découverte », en faisant remarquer que ces horaires pourraient être consacrés à des apprentissages conséquents de la langue.

Sabine Jarrety (SEL) s'inquiète du travail des commissions qui se sont penchées sur la réforme des programmes en grammaire, et sur leur cohérence. M. Sherrignham répond que seule la commission Brunel travaille actuellement ; les autres commissions ont rendu leurs conclusions qui ont été prises en considération.

2) Le collège : place du latin à déterminer dans le socle commun en 5ème à côté de la LV2, découverte professionnelle en 3ème

La CNARELA affirme que le latin et le grec ne sont pas l'apanage d'une élite sociale et que les langues anciennes sont particulièrement propices à l'apprentissage du vocabulaire par la pratique de l'étymologie et à la maîtrise de la langue par la démarche de la traduction.

Elle déplore que les options de latin et de grec soient en concurrence avec des options non disciplinaires comme la découverte professionnelle en 3ème , ou encore avec les classes bilangues ou les classes européennes. Elle souligne également l'étroitesse des DHG, qui contraignent les chefs d'établissement à limiter l'accès aux options en limitant les effectifs.

M. Sherringham annonce que la « découverte professionnelle » ne sera pas obligatoire en 3ème ; la Commission Brunel rendra ses conclusions sur les programmes de collège à la fin de l'année 2007. Le Ministère est particulièrement attentif aux ZEP.

La CNARELA le confirme : dans l'Académie de Créteil, le Recteur s'est dit favorable au « latin-grec » thérapeutique. Encore faut-il que les moyens en soient donnés.

Romain Vignest insiste sur la connexité des langues anciennes et du français et sur la nécessité de la manifester à nouveau en chevillant les programmes et les cours de latin, de grec et de français ; il souligne aussi l'apport des langues anciennes pour les langues vivantes, l'histoire, la philosophie, les enseignements artistiques. Tout collège doit donc offrir ces disciplines. Il insiste également sur la formation humaniste qui manque au français : le côté techniciste des programmes ignore le sens des textes, et les élèves n'apprécient plus le français. La matière ainsi enseignée les rebute, et la faiblesse de l'enseignement grammatical les démunit. L'étude des langues anciennes est au contraire une assise culturelle solide, et un palliatif des lacunes linguistiques des élèves.

M. Sherringham annonce la nécessité d'une carte des formations en langue ancienne, compte tenu des économies à accomplir.

Les associations soulignent que les élèves ruraux ne pourront se déplacer de 30 km pour étudier telle ou telle option et que de telles économies vont à l'encontre de tout esprit démocratique.

3) Le lycée

a) Les programmes

M. Sherringham aborde la réforme des programmes en LA et demande si nous en sommes satisfaits.
La CNARELA répond que la consultation a été très suivie par les professeurs de LA qui ont donné leur avis et formulé des suggestions. Le coefficient 3 de ces options au baccalauréat est positif.

b) L'organisation :

Romain Vignest signale la concurrence entre les enseignements dits « de détermination » en classe de Seconde, année de la plus grande déperdition des effectifs de langues anciennes : il faudrait à tout le moins que la pertinence de ces enseignements et de ce système soit évaluée.

c) La série L

Les associations déplorent son naufrage, alors que depuis 2003 elles réclamaient la revalorisation de cette filière. R. Vignest (APL) insiste sur l'importance de donner dès le collège une culture littéraire si l'on souhaite avoir de bons lycéens, en particulier en série L. Les associations insistent toutes sur le lien de cause à effet entre la pauvreté de l'enseignement du français au collège et la désaffection de la série L. M. Sherringham se dit ouvert à toutes propositions pour réhabiliter cette série aujourd'hui dévastée

Les associations expriment une grande défiance vis à vis des dominantes prévues dans le Rapport 2006 de l'Inspection générale sur la série L et soulignent que la série L, comme le baccalauréat, doit rester généraliste. Elles demandent que la série L soit alignée sur la réforme de l'HK non déterminante et que soit incluse dans le tronc commun un cours de Langue et Culture de l'Antiquité.

M Sherringham annonce que les réflexions sur la filière L ne peuvent s'entendre sans une réflexion sur les autres séries, pour lesquelles il va falloir songer à une refonte : la série S, devenue généraliste, ne fournit plus de bons scientifiques ; la série ES vient en seconde position ; la série L est résiduelle.

Les associations demandent, devant l'esprit d'ouverture annoncé du gouvernement, à être partie prenante dans l'élaboration de ces réformes.

4) Les Classes préparatoires.

Annie Rizk, soutenue par l'Afpla-prépa , évoque la réforme de l'HK non déterminante, en soulignant l'esprit de diversification des débouchés des Classes préparatoires littéraires. Elle insiste sur la nécessaire constitution d'une Banque d'Epreuves Communes au français à la suite de la philosophie, de la langue vivante.R. Vignest et J.Jouanna, demandent que le dispositif soit cependant simplifié et que les étudiants aient à choisir, dès la rentrée, entre la seconde langue ancienne, une seconde langue vivante et une discipline artistique.

5) L'Université et les concours

Les associations déclarent être opposées à la bivalence, la percevant comme un appauvrissement des compétences des professeurs au nom de l'économie. Michèle Fruyt dénonce la diminution des postes en 2005, reconduite en 2006 aux CAPES de Lettres classiques, à l'Agrégation de Lettres classiques et de Grammaire, dans des proportions supérieures aux diminutions de postes dans les autres disciplines : 40% en moins pour le CAPES de lettres classiques, 37,5% pour l'Agrégation de Grammaire, 33% pour l'Agrégation de Lettres classiques contre 24 %pour l'Agrégation de lettres modernes et le CAPES de Lettres modernes. Cette diminution est d'autant plus paradoxale que, sur le terrain, certaines académies manquent de professeurs de Lettres classiques : les détachements dans l'enseignement supérieur (afin d'occuper un poste d'allocataire ou d'ATER), ou les postes de TZR dans l'enseignement secondaire (afin d'être détachable dans le supérieur) sont refusés aux jeunes agrégés par les recteurs, qui invoquent la pénurie d'enseignants de Lettres classiques (récemment dans les académies de Versailles et de Lille, par exemple).

Il y a un besoin important de professeurs de lettres Classiques ; or, nous voyons remplacer les professeurs de Lettres classiques par des professeurs de Lettres modernes, qui n'ont pas étudié le grec, et qui ne sont pas tous formés à l'enseignement du latin, loin de là. Une gestion perverse des moyens semble s'instaurer dans certaines académies, limitant les professeurs de Lettres classiques à l'enseignement du latin et /ou du grec et les répartissant sur deux ou trois établissements sans leur confier un enseignement de français. La suppression des postes est ainsi moins visible. Les associations s'élèvent contre cette pratique gestionnaire contraire à la spécificité des Lettres classiques d'enseigner trois matières complémentaires ,

contraire à une bonne implantation des langues anciennes dans les établissements, et à l'enseignement du grec. Au lieu de rester une richesse, la *trivalence* des Lettres Classiques est utilisée par le ministère pour un dépeçage comptable de la qualification. Quant aux effectifs d'élèves de langues anciennes – M. Sherringham a indiqué qu'on ne peut maintenir de « petits effectifs » -, ils se trouvent diminués artificiellement par de telles mesures, et toute enquête sérieuse s'en trouve faussée.

Jacques Jouanna insiste vigoureusement contre la « gestion comptable » des classes de langues anciennes, puis pose la question des postes de professeurs de latin et de grec dits « en surnombre » à l'université.

M. Sherringham note la question et la transmettra au Ministre des Universités.

L'entretien s'achève sur l'invitation de M. Sherringham à lui faire parvenir nos remarques sur des points précis par mail. Le dialogue semble ouvert.

En quittant les lieux, nous rencontrons Xavier Darcos sur le palier qui nous salue d'un « Allez, les Lettres classiques ! »… Nous prenons bonne note.

Audience du 19 septembre 2007 accordée le 19 septembre 2007 par Monsieur Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

Avant de présenter la Conférence, ses principes, ses prises de position et ses activités, Philippe Blanc a tenu à remercier très vivement le Ministre et son Conseiller pour la pédagogie, Mark Sherringham de nous avoir accordé cette audience. La dernière audience accordée par un ministre de l'Éducation Nationale à la Conférence remonte en effet à 1993, où celle-ci fut reçue par François Bayrou et son Directeur de cabinet, Xavier Darcos. Cette audience représente donc pour la Conférence une reconnaissance de l'intérêt de ses positions et de la qualité d'expertise de ses analyses, à laquelle sont sensibles tous ses membres.

Philippe Blanc a présenté la Conférence comme un rassemblement d'associations de professeurs intervenant dans les trois voies d'enseignement, générale, technologique et professionnelle, unies dans un même combat : la défense de la qualité de l'enseignement ; les différentes associations qui la constituent sont tout particulièrement attachées à une instruction procédant des disciplines, au maintien des trois voies d'enseignement, de concours nationaux de recrutement des professeurs, de programmes nationaux d'enseignement organisés dans un cadre horaire national, de filières spécifiques et exigeantes qui conduisent à des baccalauréats de qualité sanctionnant de réels et solides acquis, garantis par un examen national et anonyme.

C'est pourquoi, Philippe Blanc a immédiatement fait part aux interlocuteurs de nos inquiétudes à propos de la mise en œuvre du « socle commun de connaissances et de compétences » dont la déclinaison des items peut apparaître comme une menace contre les spécificités disciplinaires et leurs exigences propres ; il en va de même concernant l'institution de la bivalence qui présente, à nos yeux, un risque important de dévaluation disciplinaire. Nous sommes également préoccupés par les effets de l'autonomie des établissements sur les priorités disciplinaires et l'organisation des études ; qu'en résulterait-il quand au respect de la liberté pédagogique reconnue par la loi ?

Avant de proposer une organisation de la rencontre, Philippe Blanc a rappelé la revendication constante de nos associations d'être consultées, à titre d'experts, par toute instance chargée d'élaborer ou de modifier le contenu des programmes disciplinaires. Invités en 1991 par Monsieur Dacunha Castelle,

conseiller du ministre de l'Éducation Nationale, à élaborer la charte des programmes, les présidents d'associations ont été ensuite écarté des GTD. Sur cette question, comme sur d'autres concernant le métier de professeur, la prise en considération du point de vue des spécialistes que nous sommes, nous semble indispensable.

Après voir écouté successivement Josiane Druon de l'Association des Professeurs de Vente s'exprimer au nom de l'enseignement professionnel, Paul-André Bucher de l'Association des Professeurs de Communication, Économie et Gestion pour la voie technologique, Bernard Capdupuy de la Société Nationale des Langues Néo-Latines et Romain Vignest de l'Association des Professeurs de Lettres pour l'enseignement général, M. le Ministre, puis son Conseiller nous ont répondu à la fois de manière globale et différenciée.

Josiane Druon a insisté sur le nécessaire maintien d'un enseignement professionnel, mais aussi un enseignement général de qualité en lycée professionnel afin de valoriser la voie et de motiver les élèves qui y sont accueillis et dont le profil est particulier. Sur ce point elle a soulevé le problème du logiciel de recrutement PAM qui, fondé uniquement sur les notes, est plutôt inadapté à l'évaluation des élèves de LP. Elle a ensuite évoqué la question de l'avenir des LP par rapport à la volonté de développer l'apprentissage, la formation par alternance et la mise en place du bac en trois ans.

Paul-André Bucher a rappelé que, pour l'ensemble des enseignements technologiques, il est fondamental de conserver les trois voies d'enseignement, spécificité du système éducatif français, unique en Europe. Les technologies doivent être reconnues comme constituant une culture de même niveau que les cultures scientifique ou littéraire.

Un grand nombre de bacheliers actuels accèdent à ce grade grâce aux baccalauréats de cette voie et un grand nombre d'étudiants peuvent ainsi poursuivre des études supérieures. La voie technologique joue un rôle prépondérant d'« ascenseur social » et nous sommes favorables au maintien de ce rôle, un grand nombre de professeurs des classes d'enseignement technologique démontrent au quotidien leurs compétences dans ces classes. Ils sont attachés à l'orientation de la voie technologique vers l'enseignement général, car les élèves de ces filières doivent pouvoir réussir dans toutes les voies post-baccalauréat : STS, IUT, classes préparatoires et éventuellement université. Les bacheliers de la voie technologique s'orientent certes majoritairement vers les STS et les IUT mais, depuis quelques années, et ce sera encore davantage le cas avec le système LMD, ils poursuivent ensuite des études vers des licences. Il faut accroître les places en BTS pour que chaque lauréat du bac technologique puisse y poursuivre ses études et développer les licences professionnelles. Une formation générale accrue dès les classes du secondaire est donc fondamentale pour leur permettre de poursuivre leurs études avec toutes les chances de réussite.

L'actuelle absence de lisibilité entre les baccalauréats technologiques et ceux de la voie professionnelle est désolante et désoriente tant les élèves que leurs parents. Un positionnement très net des sections technologiques vers l'enseignement général doit permettre à ces élèves, et à leurs parents, une orientation future vers nos sections beaucoup plus positive qu'actuellement.

La consécration du maintien de la voie technologique dans notre système éducatif, maintien concrétisé par la récente rénovation des classes technologiques tertiaires, semble démontrer que les instances ministérielles ont compris ce message. Il convient cependant de donner à nos bacheliers tous les moyens pour leur permettre de poursuivre des études supérieures dans des conditions qui favorisent leur réussite. Pour atteindre tous ces objectifs, il conviendra cependant d'abandonner, dans le cadre de l'orientation en fin de seconde et/ou de terminale, la stricte gestion des flux basée sur le quantitatif au bénéfice d'une gestion de flux basée sur la qualitatif.

Bernard Capdupuy a rappelé que la Conférence défendait l'enseignement disciplinaire. C'est un point essentiel de notre doctrine depuis 1973. Les enseignants doivent être recrutés par concours nationaux.

L'opposition de la Conférence à la bivalence est fondée entre autres sur le fait que beaucoup de nouveaux certifiés de langue vivante ont un énorme travail à faire dans leur propre discipline. Ils ne peuvent pas biaiser, il leur faut connaître parfaitement la langue qu'ils enseignent sinon ils perdront leur crédibilité auprès d'élèves bilingues.

La Conférence est également opposée à la fin du recrutement par concours des professeurs de musique et d'arts plastiques. Il y a d'excellents techniciens des arts et de la musique dans les écoles municipales

mais il leur manque cette dimension d'éducateurs formés à l'université puis par le contact, dans les classes, avec les tuteurs ou conseillers pédagogiques. Ils n'ont pas les mêmes objectifs éducatifs.

Concernant les langues, si l'on veut attirer des enseignants de qualité en langue il faut que les langues retrouvent d'urgence les objectifs culturels qui étaient les leurs, en particulier par un retour à l'initiation aux grands textes étrangers pour éviter un enseignement trop « franco-français ».

Bernard Capdupuy s'est personnellement réjoui de lire dans le « discours du président aux éducateurs » l'affirmation selon laquelle « il faut connaître deux langues en plus du français » et que « l'enseignement des langues doit être un enseignement de culture et de civilisation ». « Je souhaite, a dit le président, que nos enfants apprennent les langues à travers la littérature, le théâtre, la poésie... »

À l'école élémentaire, il faut enseigner d'autres langues que l'anglais ; développer dans les écoles et maintenir les classes d'allemand et d'espagnol là où elles existent, sans supprimer ce qui existe pour installer autoritairement une autre langue.

Romain Vignest, qui clôt les interventions pour l'enseignement général, précise que, s'il parle bien sûr au nom de l'APL et pour l'enseignement général, il a été plus spécialement chargé par la CNARELA et l'APFLA-CPL de porter leurs revendications. Il souligne l'état particulièrement préoccupant de l'enseignement des lettres, alors même que cet enseignement est le fondement indispensable de la transmission des connaissances en général, quelle que soit la discipline concernée. Il demande par conséquent qu'un véritable enseignement, spécifique et méthodique, de notre langue soit rétabli à l'école primaire et au collège, ce qui implique un enseignement de la grammaire de phrase et de la grammaire de mot, en lieu et place de l'absconse grammaire de texte aujourd'hui dominante. Il faut en outre que, selon la tradition qui fut longtemps celle de notre école, l'élève apprenne notre langue dans les grands textes qui composent notre (et son) patrimoine littéraire, qu'il les fréquente assidûment, précocement et durant tout son cursus, y compris au lycée professionnel. Aujourd'hui en effet, la littérature a été évacuée de nombreux collèges et l'élève ne la rencontre qu'à partir de la seconde, dans des conditions et selon des programmes qui, marqués par un technicisme délétère, sont peu propices à la lui faire aimer. Nous demandons à cet égard que l'étude des textes soit recentrée sur leur sens et replacée dans une perspective historique et que les programmes assurent une véritable culture littéraire aux lycéens : est-il acceptable qu'un bachelier n'ait jamais lu une tragédie de Racine ou un roman de Balzac ? Au reste, cette déficience linguistique et culturelle en amont et ces dérives technicistes expliquent pour une bonne part la désaffection que connaît actuellement la série L. Celle-ci souffre également de la pauvreté relative de son menu. Nous pensons qu'il est nécessaire d'ouvrir son programme d'histoire sur d'autres périodes que la période contemporaine, ainsi qu'à l'histoire de l'art, que la littérature reprenne toute sa place dans les programmes de langues étrangères et qu'une langue ancienne soit enfin inscrite à son tronc commun.

À propos des langues anciennes justement, dont certains collégiens (par exemple ceux des classes CHAM[1]) sont actuellement privés, nous pensons que les contenus et l'organisation des cours doivent permettre de les enseigner en connexité avec le cours de français ; autant dire que nous refusons toute dissociation, ouverte ou larvée (à travers des affectations sur des cours de langues anciennes uniquement) des trois pans de notre discipline, grec, latin et français. Nous remarquons en outre que la déperdition d'effectifs en langues anciennes se fait principalement à l'entrée en seconde. À cet égard, nous soulignons le caractère particulièrement pervers du système des options de détermination. Outre qu'il met en concurrence des enseignements non disciplinaires, dont il faudrait à tout le moins évaluer la pertinence, avec des disciplines à haute teneur culturelle (langues anciennes, langues vivantes, arts), il pervertit complètement l'orientation en première, puisque l'élève doit, en fin de troisième, choisir de fait, à travers son option de détermination, sa future série sans connaître véritablement la nature des enseignements qui lui seront alors dispensés, qu'ils soient littéraires ou scientifiques. Ce choix se fait par conséquent, non selon ses goûts, mais en fonction de la cote de ces séries ; un bon élève choisira ainsi le plus souvent l'option MPI pour aller en S, et, en passant, abandonnera le latin. L'APL estime pour sa part que, s'il n'a pas décidé de suivre un enseignement technologique, l'élève devrait choisir un enseignement complémentaire de

culture générale, obligatoire, parmi une langue ancienne, une troisième langue vivante et un enseignement artistique.

En guise de synthèse, Philippe Blanc s'est permis de citer et de commenter brièvement une phrase extraite de la « lettre aux éducateurs » du Président de la République : « L'enseignement par disciplines doit demeurer parce que chacune a sa logique propre, parce que c'est le seul moyen d'aller au fond des choses. »

« Nous sommes d'accord sur l'essentiel », nous a d'emblée déclaré le Ministre. L'École doit être le lieu de la transmission des connaissances ; la culture générale, le savoir disciplinaire et sa cohérence organique doivent jouer tout leur rôle pour corriger les effets négatifs induits par l'environnement communicationnel auquel sont exposés les élèves. En lettres, la connaissance des grands textes doit être mise au premier plan ; il conviendra, en particulier en série L, de corriger l'excès de technicisme par un recentrage de l'étude en direction du sens et de la substance du texte.

Favorable à la conservation des trois voies, il a répondu à Josiane Druon qu'il ne fallait pas avoir trop d'inquiétude sur l'avenir des lycées des métiers qui se mettent en place et doivent perdurer ; il n'y aura pas de développement à outrance de l'apprentissage ; pour ce qui est du problème des bacs en trois ans, ils concernent plutôt les filières industrielles et ne sont ouverts qu'à la demande des établissements après concertation avec les enseignants. Concernant l'enseignement technologique, il a répondu à Paul-André Bucher, qui s'était étonné de l'absence de tout propos au sujet de la filière technologique dans le discours de rentrée du Ministre, que s'il n'était pas intervenu sur ce point, c'était tout simplement parce que cette filière ne présentait aucun souci.

Sur un plan plus général, les programmes, les concours, la grille horaire doivent rester nationaux, mais il convient de réserver un *temps de souplesse*, laissé à la discrétion des professeurs pour organiser le soutien des élèves ayant, pour des raisons sociologiques, des difficultés à suivre le cursus (40 % des élèves de collège) ou pour engager un approfondissement voire une approche interdisciplinaire avec les meilleurs élèves. Cette approche qu'il convient de développer au lycée, ne saurait être engagée qu'à partir des disciplines elles-mêmes, si leurs bases sont maîtrisées.

Sur la question de la qualité de la formation des professeurs, des dérives théoriques et technicistes du pédagogisme, il faut compter sur l'intégration des IUFM au sein des universités pour que la formation soit recentrée sur la maîtrise des savoirs et sur un recrutement des professeurs qui devra être effectué au niveau master (diplôme obtenu).

Sur la question connexe de la bivalence, le Ministre reconnaît qu'il n'en est pas vraiment adepte, mais se montre favorable à l'acquisition de mentions complémentaires au CAPES et à l'agrégation très utiles pour exercer dans des collèges difficiles, afin que les élèves bénéficient d'un encadrement disciplinaire plus restreint (moins de professeurs) et donc plus stabilisateur. Au passage, il nous a confié sa plus grande circonspection par rapport au « modèle finlandais », plutôt inadapté aux réalités sociales de notre pays.

Il a ensuite abordé la question des filières et du baccalauréat. L'objectif fondamental est de « retypiser » (*sic*) des filières, seul moyen de corriger les dérives de l'orientation post-bac : par exemple, les élèves de séries scientifiques qui s'orientent vers les IUT, les classes préparatoires littéraires ou commerciales, parfois même les STS, pour lesquelles les séries technologiques constituent normalement une formation préparatoire. Il faut que chaque série retrouve une spécificité et un niveau d'excellence qui puissent correspondre réellement aux goûts et aux dispositions des élèves.

Par rapport aux inquiétudes particulières, dont nous nous sommes fait l'écho, de nos collègues des enseignements artistiques, concernant « l'accompagnement éducatif » et le risque de voir ces enseignements se réduire au profit d'activités culturelles animées par des « intervenants extérieurs », il a fermement réaffirmé la prééminence du disciplinaire sur le « culturel » ; ces activités, visant à mettre les jeunes, surtout défavorisés, en contact direct avec les œuvres, ne sauraient se substituer à l'enseignement

disciplinaire des arts, mais constituent un apport que les professeurs peuvent prendre eux-mêmes en charge dans le cadre d'heures supplémentaires.

Le Ministre ayant dû nous quitter à cause d'autres engagements, son Conseiller pour la pédagogie Monsieur Mark Sherringham a pris le relais pour revenir, en vue de nous rassurer, sur la question de l'autonomie des établissements, et sur les deux principes qui doivent présider à la refondation du système éducatif : d'une part le pilotage national, qui doit être réaffirmé, voire renforcé, et qui donne au Ministre toute autorité sur les programmes (fin du CNP) ; d'autre part la liberté pédagogique des maîtres, qui implique que les programmes soient purgés de toute considération d'ordre méthodologique ; en aucun cas l'autonomie des établissements ne saurait constituer une menace contre ce principe : aucun professeur n'est tenu de se conformer aux choix pédagogiques de ses collègues, fussent-ils majoritaires. Ce qui relève de l'autonomie concerne « l'école après l'école » et ne saurait provoquer de désorganisation dans les horaires d'enseignement.

Il a pour finir, confirmé que dans le cadre de la remise des programmes sous la responsabilité du Ministre, les associations de professeurs spécialistes seront consultées.

L'audience s'est achevée vers 18 h 30 dans le même climat de cordialité que tout son déroulement, avec le projet d'une nouvelle rencontre dans le courant de l'année. Pour compléter son information, nous avons remis à Monsieur Sherringham des documents émanant de nos diverses associations.

Philippe Blanc
Secrétaire général de la Conférence

Rendez-Vous : Samedi 27 Octobre à 14 H 30 : Faire entendre la voix de l'Epopée

Philippe Brunet, traducteur d'Homère et des grands auteurs grecs viendra lire en français et en grec ancien des passages de l'Iliade et de l'Odyssée.

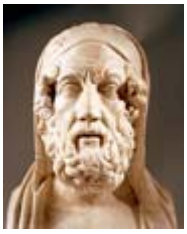

En partenariat avec l'Espace analytique d'Aquitaine.

La lecture sera inspirée par une traduction qui fait toute sa place à l'esprit de l'hexamètre ancien insufflé dans la langue française moderne.
Parce qu'il s'agit de la puissance du chant épique la lecture s'entendra plus comme une déclamation mélodique telle que la pratiquaient les aèdes grecs.

Un échange suivra cette "performance".

Né en 1960, **Philippe Brunet** est professeur de grec ancien à l'université de Rouen (après six ans comme Maître de conférence à l'université de Tours), il traduit, adapte, met en scène la langue et la poésie grecques.
Disciple de l'helléniste Jean Irigoin, il a travaillé avec le professeur Stephen Daitz et le metteur en scène Robert Ayres. Passionné par le nô, il a également travaillé avec Akira Tamba et les maîtres de la famille Umewaka.
En 1995, renouant avec le Groupe de Théâtre Antique de la Sorbonne de Roland Barthes et Jacques Lacarrière, il a fondé le Théâtre Démodocos avec le soutien de Jacqueline de Romilly et de Jacques Chailley, où il forme des comédiens capables de dire des vers anciens avec leur rythme et leur prononciation. Il forme également des traducteurs.

Homère, Eschyle, dont il a créé l'Orestie, aussi bien que les poètes Catulle et Sappho ont fait l'objet de ses mises en scène, où tout est conçu pour montrer l'avènement de la langue antique. Il a lancé en 1999 un cycle satyrique, *Les Métamorphoses de Dionysos*, genre théâtral situé aux sources de la tragédie et de la comédie, cycle qui aboutit à des formes légères (Ariane, Circé) et à des grands spectacles.

Son essai, *La Naissance de la littérature dans la Grèce ancienne*, marque l'aboutissement de ses recherches sur le vers grec (une thèse de doctorat soutenue en 1991 à la Sorbonne (Le vers dactylique lyrique dans la tragédie grecque), sur le rythme du vers français, et sur la genèse des genres littéraires.

Ses travaux sur Sappho, traduite en 1991, traduction signalée par Antoine Berman dans son dernier ouvrage, ont abouti à ce livre paru chez Allia en 1998 : *L'Egal des dieux*.

la réforme des CPGE

Site à consulter : http://www.histoire-politique.fr/
Voici quelques informations extraites de ce site, à consulter pour plus de renseignements.

La réforme de l'hypokhâgne

Le landernau des classes préparatoires littéraires est en permanence agité de rumeurs. Mais cette fois-ci, la réforme est faite. Elle crée une hypokhâgne unique, dès cette rentrée 2007, dotée de nouveaux programmes, selon des horaires partiellement transformés, préparant la mise en place, pour la session 2009, d'une banque d'épreuves communes, la BEL (banque d'épreuves littéraires) pour les concours des deux écoles normales supérieures. Une banque que d'autres écoles sont appelées à rejoindre.

Critique des classes préparatoires

Les objectifs de la réforme répondent, comme par avance, à la critique usuelle faite aux classes préparatoires telle qu'un récent rapport du Sénat (rapport d'information n°441, tout à fait passionnant, fait, au nom de la commission des Affaires culturelles du Sénat, par le sénateur Yannick Bodin, rapport rattaché au procès-verbal de la séance du 2 août 2007 et enregistré le 12 septembre 2007,) le rappelle.

[…]Cette réforme est le produit d'une longue concertation, conduite par le Ministère pendant l'année 2006, avec les écoles normales supérieures, à laquelle les professeurs de classes préparatoires ont été associés. Elle a ensuite été présentée par l'inspection générale dans de grandes réunions inter-académiques.

La réforme doit retarder l'orientation, favoriser la démocratisation, introduire un soutien pédagogique propre à ouvrir ces classes à des élèves issus de milieux défavorisés. La banque d'épreuves doit harmoniser le recrutement et permettre un élargissement des débouchés. La réforme est l'occasion d'une refonte des programmes pour toutes les matières concernées par la banque d'épreuves, l'histoire, la philosophie, les langues vivantes et les langues anciennes (langues et cultures de l'antiquité), d'une harmonisation des horaires de ces disciplines et d'une meilleure intégration dans le cursus LMD (licence-master-doctorat) et le système de dévolution des crédits d'enseignement (Ects).

L'inspection générale, et notamment Monsieur Boichot, pilote de la réforme et principal animateur de la concertation, soulignait volontiers qu'outre l'ouverture sociale, il s'agissait de réhabiliter par l'aval la filière littéraire menacée par la chute des effectifs en section L, de défendre les classes préparatoires face à une université qui les accuse d'être budgétivores et de recruter les meilleurs étudiants. Prudemment, « pour diverses raisons », la réforme ne devait pas remettre en question les attributions horaires.

Concrètement, et faute d'un rapprochement entre les ENS, la réforme veut aussi protéger le recrutement de l'ENS Ulm (aujourd'hui Paris, mais son ancien nom reste d'usage, comme un symbole puissant de qualité, voire d'éminence) menacé par la crise des langues anciennes et par là aussi conforter la série L. En effet, si elle n'était pas unique, l'hypokhâgne était déjà indéterminée. Mais les élèves qui ne choisissaient pas l'option latin et/ou grec s'excluaient eux-mêmes de la préparation au concours de l'ENS Ulm et se dirigeaient vers une khâgne ne préparant qu'au concours de l'ENS Lyon LSH (auparavant les ENS de Fontenay et Saint-Cloud, jadis destinées à la formation des professeurs des écoles normales d'instituteurs). Dans telle ville de province cette année, deux hypokhâgnes indéterminées à 45 élèves chacune aboutissent à une khâgne « classique »

à 18 élèves et à une khâgne « moderne » à 48, malgré les efforts homériques des collègues pour équilibrer les sections, lesquels ont beaucoup amusé les enfants. Au concours 2006, 1 075 candidats pour les 75 postes à Ulm, 2 490 candidats pour les 109 postes de Lyon.

La réforme va être complétée cette année par la révision des programmes et de certains horaires en khâgne pour permettre l'établissement de la banque commune au concours 2009. Notons que les lettres ne parviennent pas à s'entendre sur cette épreuve, et que leur absence dans la banque est remarquable, et remarquée. En hypokhâgne, la réforme repose sur deux changements de tronc commun**. Deviennent obligatoires deux heures de latin ou de grec, une heure de civilisation antique (assurée par les professeurs de lettres classiques, au regret surpris des professeurs d'histoire) et deux heures de deuxième langue vivante. Pour résumer : le latin devient obligatoire pour tous les hypokhâgneux (ou le grec sans latin) et l'emploi du temps de tronc commun est alourdi de cinq heures. Les options ne changent pas, il en faut au moins une et il est donc possible de rajouter deux heures de latin et/ou de grec et/ou de deuxième langue vivante, de géographie, de théâtre, etc.**

La principale contrepartie effective est la suppression des heures dites d'IEP. Depuis longtemps, parce que les hypokhâgnes fournissaient les gros contingents de candidats aux Instituts d'études politiques (IEP), les lycées, dans une concurrence assez sauvage, il faut bien le dire, assortie d'accords divers et variés, avaient ajouté aux emplois du temps des heures d'IEP. Celles-ci, qualifiées d'enseignement complémentaire plutôt que d'option, ne disposaient pas d'une dotation horaire « ministérielle ». Elles étaient à géométrie variable, généralement pour la préparation aux épreuves très spécifiques de culture générale, de langue vivante et d'histoire. La préparation aux IEP est devenue au fil du temps un enseignement d'appel fondamental pour les hypokhâgnes, et à juste titre : elles y préparent bien leurs élèves. 4% de leurs élèves intègrent en 2006 une des ENS, 14 % un IEP. Le système n'était pas satisfaisant parce que chaque IEP a conservé son concours avec son programme, souvent bien éloigné de celui de l'hypokhâgne, et ses épreuves ; une cascade de concours qui trouble la tranquillité des troisièmes trimestres et empêche de construire une évaluation réelle d'IEP qui se gardent bien de se mesurer entre eux. La suppression de ces heures devrait être un préalable à leur adhésion à la banque d'épreuves communes. Rien n'est moins sûr. L'IEP de Paris supprime son concours à bac plus un, objectif phare de nombreux hypokhâgneux, mais refuse la banque d'épreuves, ne conservant de concours qu'aux niveaux bac plus zéro et bac plus trois. Sur le terrain, cette année, la confusion est grande. Paris maintient une ultime session, pour un concours à bac plus un avec entrée à bac plus zéro. Certains lycées, arguant du caractère tardif de la réforme, ont maintenu ces heures annoncées aux familles qui en sont friandes, d'autres les ont gardées discrètement, d'autres les ont entièrement supprimées. Des rumeurs persistantes laissent entendre qu'une coalition d'IEP songent à un concours en fin d'hypokhâgne. Le départ de Paris de ce niveau de recrutement leur laisse le champ libre pour recruter là de bons élèves. La seule vraie bonne solution serait l'adhésion de tous les IEP à la banque d'épreuves communes, elle n'est pas acquise, loin s'en faut ! Notons que ces heures servent souvent à compléter les services des professeurs de ces disciplines, et que l'inspection a suggéré que, selon les besoins, elles puissent devenir des heures de soutien propres à renforcer les élèves en difficulté, une idée favorablement accueillie et souvent mise en œuvre dès cette année.

La poursuite de la réforme

Deux problèmes demandent des soins attentifs désormais. Ulm a obtenu que l'épreuve commune d'histoire porte sur l'époque contemporaine, « depuis la fin du XVIIIe siècle », une dissertation commune en six heures (cinq pour Lyon jusqu'ici) portant sur des questions ouvertes faisant alterner une année la France, l'année suivante le monde. Les exemples donnés de questions étaient « l'identité française, 1789-1914 » ou « les totalitarismes au XXe siècle ». Dans les khâgnes Lyon, l'horaire commun d'histoire est de deux heures, contre quatre dans les khâgnes Ulm. La première idée était que seules deux heures dans ces khâgnes seraient consacrées au programme, les deux autres à un programme spécifique des épreuves orales… une idée qui fait sourire.

La banque d'épreuves communes n'a de sens que si d'autres écoles que les deux ENS la rejoignent, sans quoi elle n'élargit pas les débouchés et ne sert donc pas à grand chose, alors même qu'elle comporte les inconvénients évoqués. Dans l'autre section littéraire, la section B/L, avec sciences sociales et mathématiques, une classe trop rare, et très élitiste, par ailleurs très équilibrée et très exigeante, qui forme de très bons esprits, il existe depuis plus de quinze ans une banque d'épreuves qui fonctionne bien entre les trois ENS (les deux mêmes et Cachan). Par des jeux de coefficients, elle parvient tout à fait à sélectionner des étudiants aux profils différenciés pour des études différentes. Malgré cette qualité, seule l'ENSAE (Ecole nationale de la statistique et de l'administration) l'a rejointe depuis quelques années.

Enfin, tout ceci, et cette concertation réelle, a été conduit dans la logique d'une vraie expérimentation, avec engagements solennels d'évaluation de toutes les conséquences dès la première année et promesses de correction d'éventuels dysfonctionnements. Le rapport du Sénat dit bien la diversité des enjeux et des leviers susceptibles de démocratiser ces classes, et par là d'œuvrer au renouvellement de nos élites.

Pour l'heure, les élèves travaillent. Ceux qui sont là sont contents de faire du latin et du grec et seul un suivi subtil du nombre des dossiers permettra de savoir si d'autres ont été découragés par cette perspective. Notons qu'une concertation bien conduite n'a pas permis d'éviter partout (notamment en province) de rejouer la querelle de 1902, tant de fois relancée et si française, latin contre géographie, les mots contre les choses !

Quelques liens utiles :
http://www.senat.fr/rap/r06-441/r06-4411.pdf, consulté le 11 octobre 2007
http://www.education.gouv.fr/bo/2007/34/ESRS0763551A

Les Classes préparatoires littéraires du lycée Montaigne et du lycée Camille Jullian à l'honneur

La major d'Ulm est une hispanisante; elle a obtenu 19 sur 20 en version latine. Elle n'avait pourtant pas appris le latin au lycée et est entrée au lycée Montaigne en section grand débutant.
Le major de la section Lettres à l'ENS -LSH est un étudiant de Lettres classiques.

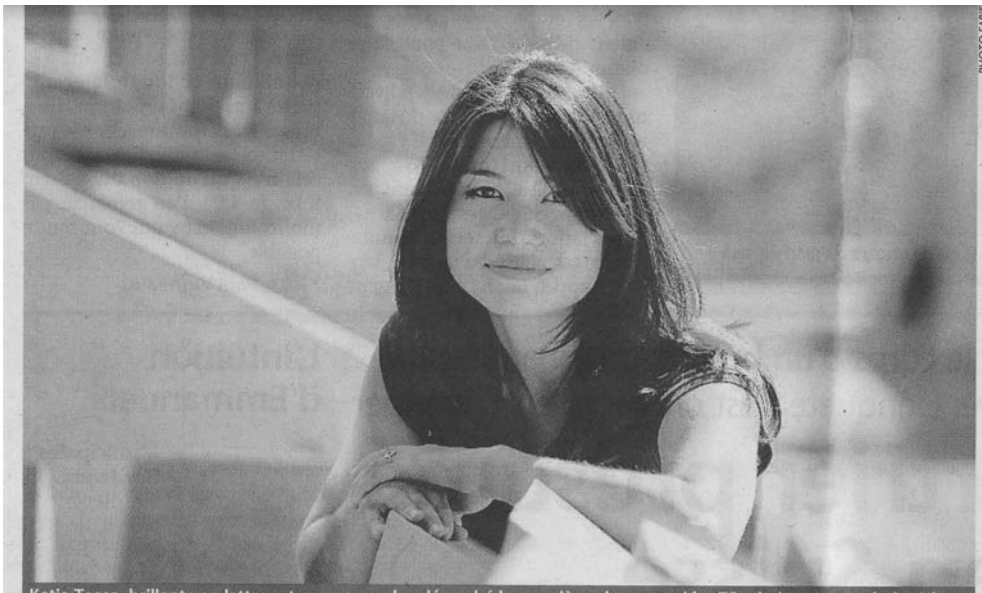

PHOTO FABIE

Katia Tosco, brillante en lettres et en espagnol, a décroché la première place parmi les 75 admis cette année à « Ulm »

De mémoire d'enseignants de Montaigne, jamais un khâgneux du cours Victor-Hugo n'était arrivé en tête du concours de Normale-Sup.

« 80 % des reçus viennent des lycées parisiens, qui attirent de plus en plus d'élèves, estime Jean-Marc Vergé-Borderolle, prof de latin à Montaigne. Nos lycées se vident de leurs élites alors que la réussite de Katia montre que l'excellence est possible à Bordeaux. »

Pour preuve, un lycéen issu des prépas de Camille-Jullian vient lui aussi d'obtenir la première place du concours de l'école Normale-Sup, à Lyon cette fois (lettres et sciences humaines) : il s'agit d'André Bayrou, fils de François, le président du Modem.

Cacique pas classique

BORDEAUX. Une lycéenne de Montaigne est arrivée en tête du concours de Normale-Sup, devant les khâgneux parisiens. Et elle n'est même pas fille de prof !

Katia Tosco, 20 ans, s'apprête à marcher dans les pas de Léon Blum, de Jean-Paul Sartre ou de Marie Darrieussecq. Elle intègre lundi l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (Paris). Une rentrée en première classe puisque Katia est la cacique de 2007 : elle est arrivée en tête, parmi 75 admis, du très sélectif concours d'entrée à Normale-Sup.

La médaille d'or des lettres revient donc cette année à une « provinciale », fille d'une mère au foyer et d'un employé de commerce. Quasiment une marginale par rapport au normalien ordinaire, souvent issu d'une famille enseignante et formé aux lycées Louis-le-Grand ou Henri IV. Lors des oraux, début juillet, Katia a constaté avec surprise, mais sans complexes aucun, que beaucoup d'autres candidats se connaissaient, et semblaient comme chez eux dans « la petite maison charmante de la rue d'Ulm ».

« Une grande sérénité ». La lauréate n'est pas, pour sa part, une enfant du quartier Latin. Elle a grandi à Annecy avec, au bout du lycée, un bac littéraire assorti d'une mention très bien. Et d'une option théâtre chère à cette aspirante-comédienne qui vibre pour les mises en scène d'Éric Lacascade ou de Rodrigo Garcia.

« Je voulais changer d'air » : Katia rejoint en 2004 Bordeaux et son vieux lycée du cour Victor-Hugo. La préparation aux concours commence par une année en hypokhâgne, se poursuit par une année en khâgne, qu'elle « cube » — synonyme, en prépa, de redoubler. « La première année de khâgne a été terrible. On est submergé de travail. On passe son temps à lire et à faire des fiches... La deuxième année, j'avais beaucoup plus de recul. » Selon ses profs, l'intelligence « supérieure » de Katia passe par une « grande sérénité ». « Elle détecte tout de suite l'essentiel, explique sa prof d'espagnol, Christine Chaze. Et elle sait faire preuve d'une disponibilité intellectuelle de chaque instant. »

De passage hier dans son lycée, Katia a évoqué, tout en précision et en tranquillité intérieure, ces derniers mois trépidants. Les oraux devant des jurys peuplés de noms connus des rats de bibliothèque. Son entretien avec la directrice de Normale-Sup, juste avant la proclamation des résultats. Ou encore sa gourmandise intacte pour le théâtre. « Y aura bien une MJC à Paris pour m'accueillir !»

: Julien Rousset

Le prochain cours européen CIRCE aura lieu à Rome : formation de cinq jours pour les professeurs de langues anciennes en Europe, du 4 au 10 août 2008 à l'American University of Rome.

Téléchargement des informations (en anglais) à partir de la page d'accueil de Musagora.

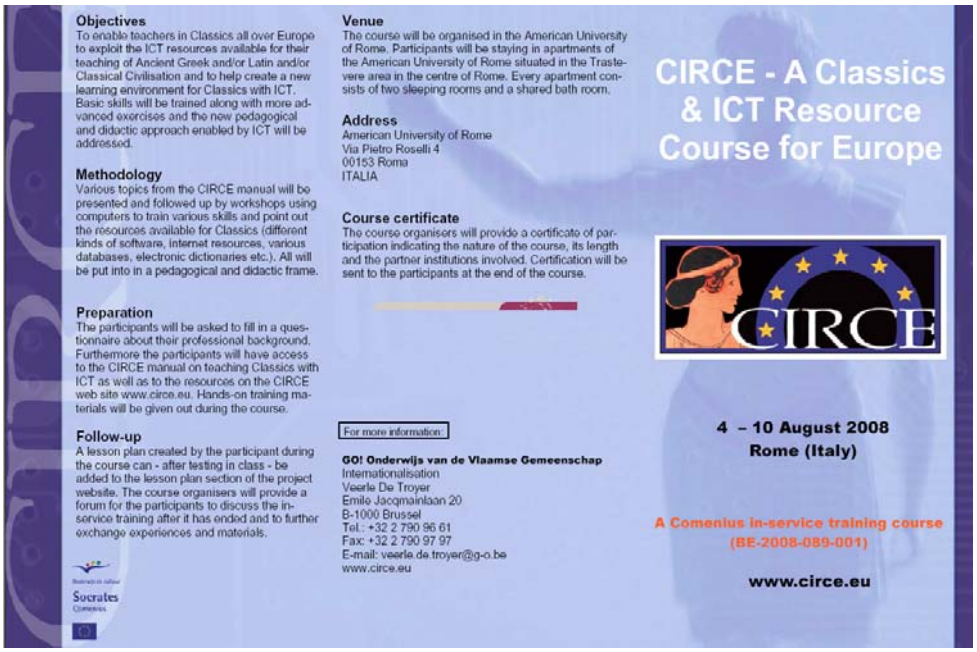

Objectives
To enable teachers in Classics all over Europe to exploit the ICT resources available for their teaching of Ancient Greek and/or Latin and/or Classical Civilisation and to help create a new learning environment for Classics with ICT. Basic skills will be trained along with more advanced exercises and the new pedagogical and didactic approach enabled by ICT will be addressed.

Methodology
Various topics from the CIRCE manual will be presented and followed up by workshops using computers to train various skills and point out the resources available for Classics (different kinds of software, internet resources, various databases, electronic dictionaries etc.). All will be put into in a pedagogical and didactic frame.

Preparation
The participants will be asked to fill in a questionnaire about their professional background. Furthermore the participants will have access to the CIRCE manual on teaching Classics with ICT as well as to the resources on the CIRCE web site www.circe.eu. Hands-on training materials will be given out during the course.

Follow-up
A lesson plan created by the participant during the course can - after testing in class - be added to the lesson plan section of the project website. The course organisers will provide a forum for the participants to discuss the in-service training after it has ended and to further exchange experiences and materials.

Socrates

Venue
The course will be organised in the American University of Rome. Participants will be staying in apartments of the American University of Rome situated in the Trastevere area in the centre of Rome. Every apartment consists of two sleeping rooms and a shared bath room.

Address
American University of Rome
Via Pietro Roselli 4
00153 Roma
ITALIA

Course certificate
The course organisers will provide a certificate of participation indicating the nature of the course, its length and the partner institutions involved. Certification will be sent to the participants at the end of the course.

For more information:

GO! Onderwijs van de Vlaamse Gemeenschap
Internationalisation
Veerle De Troyer
Emile Jacqmainlaan 20
B-1000 Brussel
Tel.: +32 2 790 96 61
Fax: +32 2 790 97 97
E-mail: veerle.de.troyer@g-o.be
www.circe.eu

CIRCE - A Classics & ICT Resource Course for Europe

CIRCE

4 – 10 August 2008
Rome (Italy)

A Comenius in-service training course
(BE-2008-089-001)

www.circe.eu

http://www.musagora.education.fr/

CONCOURS EUROPEEN de Grec

à l'initiative du Ministère grec de l'Éducation et de ses partenaires culturels.

« À la découverte de la langue et de la culture grecques anciennes »

L'Arelabor apporte son soutien à ce concours qui nous semble une planche de salut pour l'enseignement du grec ancien : au terme de la session 2007, Bordeaux est représenté dans le palmarès final, grâce à la participation du Lycée Camille Jullian, sous la houlette de Mme Dalisson. Nous vous invitons à être attentifs à la publication des modalités de concours 2008 à paraître en octobre 2007.

Public concerné : tous les hellénistes des classes terminales des lycées (et eux seuls).

Concours CICERO :

Certamen In Concordiam Europae Regionum Omnium

Tenez –vous prêts pour ce concours qui se déroule généralement en mars-avril , se déroule à paris, et implique 3 pays d'Europe ! http://concourseuropeencicerofr.blogspot.com/

Concours CICERO : remise des prix 2007

Prix spécial de l'UNESCO : les professeurs de lettres de Stanislas à l'honneur !

article publié par Patrick Voisin sur : http://concourseuropeencicerofr.blogspot.com/

Le vendredi 28 septembre 2007 a eu lieu au Collège Stanislas la remise du prix décerné par *A Ray of Hope, UNESCO Youth Ambassador for the Culture of Peace*.

Cette deuxième cérémonie dans le cadre de l'édition 2007 du *Concours Européen Cicero* récompensait l'ensemble des candidats primés inscrits par le Collège Stanislas : Alexis OLLIVIER, double 1er prix pour les deux épreuves de culture et de langue (toutes catégories confondues), Marion MALACAN, 3ème prix pour l'épreuve de langue (2nd cycle) et Julie LANCKRIET, 4ème prix pour l'épreuve de culture (cf articles antérieurs).

Y assistaient, invités par Monsieur le Directeur Daniel CHAPELLIER : Monsieur l'Inspecteur général de lettres Patrice SOLER, Monsieur le Vice-chancelier des Universités de Paris Pierre GREGORY, Monsieur l'Inspecteur d'académie - IPR de lettres Roger FROMONT et Monsieur Antoine de NEUVILLE, Directeur d'ARISTA.

Après les discours d'usage prononcés, à l'invitation de Monsieur le Directeur Daniel CHAPELLIER, par le Directeur du *Concours Européen Cicero,* Patrick VOISIN, et par Messieurs Patrice SOLER et Roger FROMONT au titre de l'Inspection des lettres . Patrick VOISIN a remis le prix à Monsieur le Directeur du Collège Stanislas pour récompenser le travail de qualité fourni par l'ensemble des professeurs de lettres et leurs élèves primés .

Prix décerné par *A Ray of Hope, UNESCO Youth Ambassador for the Culture of Peace*
Aquarelle d'Irina RODOVNIA, Belarus, *"My dom"*

Dans leur édition du mercredi 4 juillet, les *Dépêches de l'Education* font une large place à Alexis OLLIVIER, élève de Première du Collège Stanislas à Paris, déjà récompensé il y a un mois par l'association ARISTA pour sa prestation remarquable à notre *Concours Européen Cicero* (voir les articles du mois de juin sur ce blogue) :

"Du haut de ses 16 ans, Alexis Ollivier, a dû venir quatre fois gravir les marches de l'estrade du grand amphithéâtre pour obtenir ses trois premiers prix en version grecque, version latine et thème latin ainsi que son troisième prix en composition française.
Cet élève du lycée Stanislas de Paris, en première scientifique, se défend d'être un élève exceptionnel. *Je ne m'y attendais pas. Je rencontre toujours des gens meilleurs que moi*, déclare-t-il aux journalistes, en tirant sur son costume sombre." Celui qui a le mieux traduit un extrait de *Daphnis et Chloé* confie préférer le grec au latin *car c'est une langue belle, qui chante presque*."

Le latin se porte bien ... en Angleterre !

Latin storms state schools

Once the preserve of private schools, the language of the Romans is even booming in Britain's inner cities

Anushka Asthana, education correspondent
Sunday May 13, 2007
The Observer

'Res ipsa loquitur,' (the thing speaks for itself) said MP and columnist Boris Johnson when asked to describe his love for Latin. Steeped in classics, he thinks it 'tragic' that the subject has been 'ghettoised in independent schools' for decades. So Johnson will be the first to welcome today's news that Britain's state schools are experiencing an astonishing renaissance in Latin.

The number of state secondary schools offering Latin has soared from 200 three years ago to 459, new research will reveal today. From after-school clubs for gifted pupils to pan-European contests and on-line courses, Latin is in vogue.

Some say the revival is being driven by popular culture. Television, films, radio and books are filled with stories based in a bygone age, according to Peter Jones, of the National Co-ordinating Committee for Classics. 'One thinks of Boris Johnson's book on the Roman empire or a film such as Gladiator that raises issues of conflict and a sense of value.

'A great spin-off from that is a greater interest in the ancient world,' he added. 'Latin is no longer perceived as an elite subject simply studied by pupils at Eton.' He and other classicists fiercely dispute the argument that Latin is not a relevant subject in the 21st century. They point out that concepts of freedom, democracy and citizenship, embedded in modern politics, were first developed by the Greeks and Romans.

Moreover, learning Latin can help pupils with modern languages. 'I have been trying to learn Czech,' said Anne Dicks, head of classics at Malvern St James, an independent girls' school. 'Although the vocabulary is different, the structure is the same as Latin.'

Last week pupils from across Europe turned up in Paris, Berlin and Malvern, Worcestershire, to battle it out in a European Latin competition that Dicks helped organise. On the Saturday of a bank holiday weekend they turned up to tackle a tough translation.

Will Griffiths, the director of Cambridge School Classics Project (CSCP), who carried out today's research, said many people wrongly assume that Latin is only taught well in the independent sector. His study highlighted schools such as George Green secondary, a comprehensive in Tower Hamlets, east London, where pupils stay after school to learn the language. Other schools were using a new online course from CSCP which allows pupils to learn Latin without a specialist teacher.

At another school in Kilburn, northwest London, where 87 per cent of students are from ethnic minorities, Latin is also booming. 'It is wonderful that so many schools are bringing it back,' said Johnson who recently visited the school. 'It is because people are looking for something that is intellectually stimulating, rewarding and delivers lasting value. If you are able to compose sentences in Latin you will never write a dud sentence in English.'

Johnson, who was yesterday crowned president of the Joint Association of Classical Teachers, called on the government to change the rules so Latin could be taken instead of a modern foreign language when children turn 11.

It is not just secondary schools. Latin is being used as a tool to teach younger children basic English grammar. Barbara Bell, a classics teacher at Clifton High School in Bristol came up with Minimus, a series of Latin books for children that is now being used in 2,500 primary schools. Children learn about Flavius and Lepidina, a couple from AD100, through comic strips.

Bob Lister, a lecturer in education at the University of Cambridge will argue in a forthcoming book that Latin is being used by teachers to stretch the brightest pupils. 'I think there has been a sea change in the attitude towards the gifted child,' he said.

But his book, Changing Classics in Schools, will also highlight a crisis in the subject due to a lack of teachers. 'There is a very serious problem with recruiting,' said Lister. Within recent weeks he has heard of two comprehensives that received no applications at all when they advertised for classics teachers. Figures suggest that there are four or five jobs for each trainee - a shortage that could provide an obstacle to Latin's comeback.

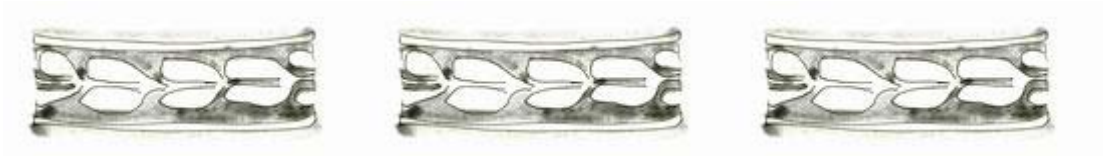

ANNOUNCEMENT OF THE 11th ACADEMIA HOMERICA

July 11-20 2008

The 11th Academia Homerica will take place, July 11-20, 2008, in Athens and in the islands of Chios and Oinousses.

Three sessions will be offered

a) Students' session

b) Scholars / Hellenists' session

c) Modern Greek session.

All participants are invited to take part in the optional Greek traditional dances session in the afternoon.

General Information

July 11 Arrival of all participants in Athens. Stay at Hotel Theoxenia, 3-6 Gladstonos str.

July 12 Visit of the Acropolis and (hopefully!) a part of the New Acropolis Museum, visit of the Archaeological Museum,

Lunch at Pasalimani – Piraeus (Themistoclean Walls)

Departure to Chios by ship in the late afternoon

July 13 Arrival in Chios and installation at the Boarding House of the Aegean University (resp. hotels).

Official opening of the Academia Homerica at the Homerion Cultural Center

July 13-20 Lessons and lectures in Homerion, various activities and trips (Visit of the island of Oinousses, of Emporio and the Mastic village Pyrgi, trips over the mountains…).

July 20 Closing of the congress (with the traditional Homeric competition of the students).

Return by ship to Piraeus in the evening.

July 21 Arrival at Piraeus and return to town by bus. (Participants are kindly requested not to book return flights before noon. Private direct return by bus/metro from Piraeus to the Airport is possible.)

Deadline of applications

May 10, 2008. www.euroclassica.net ->Academiae -> Academia Homerica -> Registration.

Participation fees

500 EUROS (full board in Athens and Chios, ship tickets, excursions). Flight tickets to and from Athens are not included.

Address of the Bank

PROBANK, BRANCH KORAI (023) ATHENS-GREECE

Code of Bank 054, SWIFT BIC CODE: PRNKGRAA

No account 006 3224011022 EUR.

IBAN GR 8105400230000063224011022

Beneficiary EUROCLASSICA - ACADEMIA HOMERICA (M.-E. Giatrakou)

***

N.B. Participants who need a **visa** (Eastern European countries, South America, etc.) must **apply the soonest possible** to arrange officially their invitation and get their visa in time.

Professors and students must have their **University or school identity card** for free entrance to the museums, the Acropolis and the Archaeological places.

They must all also have a valid **travel and health insurance** for their stay in Greece.

Final information about the programme, bus, metros and hotel in Athens will be sent in June.

***

a) Students' session

Students with at least some acquaintance with Homeric Greek will have the opportunity to improve their knowledge of Homer's poems and world at Homer's place!

- Students will attend their lectures and lessons mainly at the Homerion Cultural Center of Chios, (in the Naval Academy in Oinousses and at the Cultural Center of Pyrgi).

- The session will be directed by Prof. John Thorley (GB) assisted by professors from European Universities.
- The programme will include classes on Homer, *Odyssey*, book 6.
- It will also include lectures and seminars on Homeric topics, Mycenaean and Trojan archaeology, as well as Greek/Chian epigraphy and history.
- Lessons and lectures will be conducted in English.
- An introduction to Modern Greek and traditional dances will be offered.
- The programme contains also educational tours and visits together with the participants of the other sessions.

N.B. A text (*Od*. 6) and vocabulary notes will be sent in advance by e-mail to students who will be attending the Academia Homerica and have sent their e-mail address to jt275@etherway.net Students should bring printed copies of these with them in Greece. It will be useful if they also bring with them a translation of the *Odyssey* into their own language.

b) Scholars / Hellenists' session

Scholars and Hellenists will attend another session with the main topic ***Homer in the World***. Lectures will be given by Members of Academies, Professors of Universities, doctors, principally in Modern Greek (with English summaries), but also in English or in French.

The programme contains also educational tours and visits together with the participants of the other sessions.

N.B. Participants who wish to give a lecture are kindly requested to communicate the topic and the language of it to Maria-Eleftheria Giatrakou. They must also send an English summary of it to be photocopied and handed out.

(Those wishing their lecture to be published should give it with a disk to Mrs Marianna Georgountzou-Nikitopoulou, Hegemonos 2, GR-15773 Zografou-Athens.)

c) Modern Greek session

The third session will be devoted to **Modern Greek language**, with intensive courses morning and afternoon, under the direction of qualified professors.

All participants of this session will participate with the other ones in educational tours and visits as well.

Contact :

Maria-Eleftheria Giatrakou Director of Academia Homerica 4- 6 Sot. Charalampi 11472 Athens – Greece Tel: 0030-210 642 35 26, e-mail: gstc@otenet.gr	Prof. John Thorley e-mail: jt275@etherway.net	ristine Haller e-mail: christine_haller@hotmail.com

actualité pédagogique de notre académie: un exemple de partenariat avec l'archéopôle

En exergue de ce compte rendu d'une expérience réussie, nous plaçons ce message de Mme Justome, diffusé sur le Net ces jours-ci

L'Archéopôle d'Aquitaine, sur le site de l'Université Bordeaux3, qui entretient depuis longtemps des liens privilégiés avec le Rectorat ainsi qu'avec l'association régionale des enseignants de langues anciennes, propose des activités pédagogiques et notamment, à destination des élèves du secondaire, un atelier "céramologie" qui permet d'initier les jeunes à la lecture d'une céramique antique, à la fabrication d'un objet, au tri et à l'analyse des tessons trouvés lors des fouilles, avec les outils modernes de l'archéologue.
Destiné aux lycéens, le module "physique appliquée à l'archéologie", en partenariat avec le CRP2A (Centre de Recherche en Physique appliquée à l'archéologie), porte sur les méthodes de datation et de caractérisation ; il est opérationnel dès la présente année scolaire, avec l'avantage d'allier très visiblement la culture humaniste, qui correspond à la 5e compétence du socle commun, et la démarche scientifique (3e compétence du socle).
Viendront ensuite un atelier "épigraphie" et un atelier "numismatique" tout aussi intéressants.
Ces ateliers accueilleront 30 élèves au maximum, avec deux animateurs de l'institut (actuellement 4 étudiants chercheurs assurent ces animations), sur une journée entière ou bien une demi-journée.
Nous invitons vivement les professeurs intéressés à contacter l'Archéopôle et à offrir ainsi à leurs élèves une approche privilégiée et renouvelée de leurs enseignements classiques.
Sylvie Justome

IA, IPR de Lettres,
Chargée des Langues anciennes
Chargée du dossier Théâtre-expression dramatique

Article rédigé par Martine Labarbe , Collège François MAURIAC, LEOGNAN en Gironde SECTION LATIN-GREC 3ème

A la suite de la journée ARELABOR passée à l'Archéopôle en 2006, nous avons eu envie, ma collègue ML MARRET et moi-même de mener une action archéologique avec notre groupe de langues anciennes 3ème.

Lors de l'année scolaire 2006-2007, cette action s'est déroulée sur 2 jours :

- *participation à l'atelier « céramologie » sur le site de l'archéopôle au cours du second trimestre comprenant une rencontre avec un potier et une initiation active aux diverses techniques de la poterie, le matin, et l'après-midi, un travail d'identification et d'analyse de fragments de poteries animé*

par des doctorants dont il convient de saluer l'enthousiasme, le dynamisme et la pédagogie.

Nos élèves sont revenus de cette première journée passionnés et enchantés de l'expérience, impatients d'entrer en possession des œuvres qu'ils avaient réalisées sous la houlette du potier. Notre principal M R. MENGARDUQUE a tenu à les leur remettre personnellement, ce qui a été l'occasion d'une manifestation fort sympathique au cours de laquelle ils ont eu la possibilité de revenir sur la façon dont ils avaient vécu ce moment.

-

-

-Au 2ème trimestre, nous avons éprouvé le désir collectif de compléter notre démarche par une journée sur le site de la villa gallo-romaine de Plassac au cours de laquelle nous avons pu découvrir non seulement le site mais la présentation en 3D de ce que devait être la seconde villa ainsi que le musée ; la deuxième partie de la journée a été consacrée à divers ateliers : initiation au travail de fouilles, dessin archéologique, mosaïque et peinture de fresque selon la technique antique.

Cette année, nous avons articulé notre démarche autour de 3 journées, une par trimestre, selon le projet suivant :

COLLEGE FRANCOIS MAURIAC
33850 LEOGNAN

APPREHENDER SON TERROIR PAR L'ARCHEOLOGIE

OBJECTIFS :

- revivifier l'étude des langues anciennes en 3ème par un ancrage dans les données concrètes de l'archéologie locale.
- comprendre la vie quotidienne dans l'antiquité et les spécificités de l'antiquité locale
- découverte d'une branche professionnelle à multiples facettes et à multiples compétences : l'archéologie

PARTICIPANTS : le groupe de langues anciennes, classe de 3ème du collège F. Mauriac : 36 élèves.
Les professeurs de Langues Anciennes : Mmes Labarbe et Marret
Le professeur d'arts plastiques : Mme Magni

DEROULEMENT :

- visite du Bordeaux gallo-romain et du département antique du musée d'Aquitaine.
- 1 journée à l'archéopôle avec participation à l'atelier de céramologie
- visite des villas gallo-romaines de Plassac avec participation aux ateliers.

EVALUATION :

- exposé oral (compte-rendu de la 1ère journée) à partir d'un poster ou d'un document ppt
- fiche sur les métiers de l'archéologie à l'usage de l'option ODP

dossier sur la vie quotidienne dans l'Antiquité et la villa gallo-romaine à l'usage des élèves de 6ème.

Les langues anciennes à l'IUFM, année 2006-2007

Il est temps, en ce début d'année 2007, de redonner à nos collègues de l'IUFM la place qu'ils méritent dans la transmission de l'enseignement des Langues Anciennes ! Martine Courbin, professeur de Lettres classiques, formatrice permanente à l'IUFM d'Aquitaine, nous informe de ce qui s'est fait l'année dernière.

En avril 2007, dans le cadre d'un atelier optionnel participant de la formation disciplinaire assurée à l'IUFM, le groupe de stagiaires en situation des professeurs de Lettres a pu bénéficier d'une séance de formation consacrée à l'enseignement des langues anciennes en collège et lycée.
Il est à noter que certains de ces professeurs stagiaires, bien que diplômés en lettres modernes, devaient assurer dans leur établissement des heures d'enseignement en latin et de ce fait étaient en grande demande de formation. D'autres collègues ont également affirmé combien il était important pour des enseignants de Lettres de pouvoir tisser des liens entre les langues anciennes et le français et qu'à ce titre ils étaient fort intéressés aussi par cette formation.
Preuve s'il en est que la réflexion sur l'enseignement des langues anciennes peut concerner tout collègue professeur de Lettres!

Préparation à l'agrégation : L'UNIVERSITE DE DAX

L'Université d'été de Dax pour la préparation des agrégations internes de lettres a aidé depuis dix ans beaucoup de candidats de la France entière à obtenir le succès. Spécialisée dans les lettres classiques, elle a formé aussi des modernes et des hispanisants, tant internes"qu'"externes". Elle a aussi reçu des auditeurs libres. Devant le manque résolu de subventions elle ne fonctionne plus désormais que par correspondance et de façon télématique. Cette année, à moindres frais financiers, sinon de matière grise et de cordialité, les nouvelles dispositions retenant une partie du programme de l'année précédente, elle peut adresser aux candidats des cours papier et CD sur Euripide, Les Phéniciennes et Properce, Elégies livre I ainsi que sur la didactique. Passer le cap de l'écrit étant une affaire très importante, elle propose également de corriger deux versions grecques ou latines et un devoir de didactique avec le plus grand soin et en donnant d'utiles conseils pour progresser. Pour le reste du programme, on verra selon l'évolution de la situation (des conversations avec le Rectorat sont en cours).

Pour s'inscrire, adresser une somme forfaitaire et définitive de 25 € pour les classiques et de 20 € pour les modernes à :

Jacques Dalès,
Université d'Eté 9, rue Jogan, 40100 Dax - Tél fax 05 58 74 17 35
Mel : jdales@voila.fr

dossier : le bilinguisme, dans notre académie ...

Le bilinguisme n'est pas l'apanage de l'académie de Besançon, où il prospère sous l'influence de Mme Kalantzis … il se pratique en particulier depuis longtemps en pyrénées Atlaltiques, grâce à Manuelle ***HERVE, professeur de langues anciennes au Lycée Ravel à Saint Jean de Luz, que nous avons interrogée.***

-Manuelle, comment en êtes-vous venue au bilinguisme ? Cela fait-il longtemps ? Y a-t-il eu un contexte particulier qui vous pousse à changer de méthode ?

J'ai été amenée à pratiquer le « bilinguisme » à deux reprises, la première fois il y a environ huit ans, dans un collège du Pas de Calais, pour sauver le grec ; la deuxième fois pour sauver le latin (!) au lycée Ravel à Saint Jean de Luz, où j'enseigne encore actuellement. A chaque fois l'équipe de lettres classiques (deux ou trois professeurs par établissement) s'est concertée, et l'inspection, après avoir été consultée, a donné son accord.

- A présent vous enseignez en lycée ; est-il encore possible de pratiquer le bilinguisme, alors qu'il faut lire la littérature classique : Cicéron ou Tite Live en latin, mais aussi Aristophane ou Euripide en grec ?

Je ne crois pas que ce choix d'enseignement puisse être rendu impossible par un programme. Il s'agit d'une démarche qui associe le grec et le latin (ce qui me semble très cohérent, presque naturel). C'est au professeur de traiter le programme en suivant cette démarche (comme pour n'importe quelle discipline d'ailleurs), n'importe quel programme, peu importe le niveau. Ce qui est difficile à l'heure actuelle c'est de traiter TOUT le programme, puisqu'en réalité il y en a deux ! et on n'a que trois heures d'enseignement...Mais il me semble que les nouveaux programmes pour lesquels nous avons été consultés dernièrement devraient permettre plus de souplesse . Par ailleurs il n'y a pas de manuel, même si le travail de Mme Kalantzis est une grande aide pour commencer.

-Concrètement, comment se passe le cours de Langues anciennes en lycée : traduction, grammaire … les 3 heures sont-elles toutes des heures bilingues ?

Encore une fois, le bilinguisme ne représente pas un contenu, mais un état d'esprit. Cet état d'esprit est permanent, même si certains moments sont consacrés à un texte latin par exemple, ou à une notion grammaticale grecque. On part du principe qu'il y a des rapprochements possibles à tout moment, ce qui n'empêche pas de privilégier une langue à un moment précis. Je n'ai donc pas de répartition horaire particulière. Cet état d'esprit est très vite intégré par les élèves, et ce sont eux souvent qui proposent les rapprochements, les ouvertures. Parfois une séquence présente une « dominante », soit latine soit grecque. Quand je fais construire une fiche de vocabulaire, il y a toujours la place pour les deux langues, mais on ne l'écrit pas nécessairement au même moment. Il serait trop long de donner plus d'exemples. Il n'y a pas de cours-type, de particularité. Je propose un travail en séquences, dont les supports, les activités, les objectifs...sont du même type, me semble-t-il, que pour un cours de latin seul ou de grec seul ou même de français. Je peux aussi prévoir un projet de type « classe à PAC », comme pour n'importe quelle autre classe. Je m'efforce, bien sûr, de faire tout ce que nous recommandent les programmes et accompagnements de programme, mais il est bien évident que je n'y arrive pas, et je sais que je n'y arriverai pas (encore une fois, trois heures par semaine pour les deux programmes alors qu'il y a des grands débutants ne suffisent évidemment pas pour tout faire). Je suis donc obligée de faire des choix. J'ai tendance à orienter ces choix autour de l'idée qu'actuellement, les élèves qui choisissent l'option ne sont pas destinés à être des spécialistes de langues anciennes, mais cherchent à avoir accès à cette culture « antique » dont ils doivent comprendre l'intérêt. C'est pourquoi je privilégie les textes, je propose beaucoup d'aides pour la traduction, pour ne pas passer une heure sur quelques mots .Je mets aussi l'accent sur le vocabulaire, l'étymologie, parce que c'est un lien évident avec ce que les élèves

rencontrent aujourd'hui, notamment dans le vocabulaire « spécialisé » des autres disciplines. Dans chaque séquence je prévois acquisition grammaticale et lexicale. Mais ce sont des « outils » et je sais bien que c'est un peu léger, notamment par comparaison avec ce qu'on a pu enseigner auparavant. Je reconnais donc que c'est un choix, très discutable. Mais je tâtonne encore et revois chaque année. Je m'adapte aussi aux élèves qui sont devant moi...

- Aujourd'hui, vos premières générations « bilingues » arrivent aux épreuves de BAC : avez-vous présenté une liste bilingue à l'épreuve d'oral en option facultative ? Avez-vous des élèves de terminale qui aient choisi une spécialité : latin ou grec ? Comment les avez-vous préparés, si le cas s'est présenté ?

Trois « générations bilingues » se sont déjà présentées au bac. La liste est bilingue, parce qu'elle reflète le travail de l'ensemble de la classe ; mais les élèves, en terminale, choisissent de présenter, donc de travailler, soit le grec, soit le latin ; ils ne sont donc interrogés que sur la partie de la liste qui les concerne. Jusqu'à présent, la majorité choisit le latin, parce que cela leur paraît plus facile ; mais il y en a toujours un ou deux qui choisissent le grec. Les notes qu'ils obtiennent au bac sont satisfaisantes ou très satisfaisantes.

Je suis donc obligée de travailler par groupes en classe de terminale ; mais j'essaie de faire en sorte que les séquences aient des points communs afin que les élèves continuent de profiter d'une « culture bilingue ». Une seule fois quelques élèves de section littéraire ont choisi le latin en spécialité, et j'avoue que cela a été difficile, pour eux comme pour moi. Je crois que si le cas se présentait à nouveau je demanderais à mon chef d'établissement de m'accorder une heure de plus pour les prendre à part.

- Quel bilan personnel tirez-vous de cette méthode nouvelle et complètement expérimentale ? quel conseil donneriez-vous à un collègue débutant en la matière ?

Je suis loin d'être suffisamment expérimentée pour donner des conseils.

C'est aussi difficile de faire un bilan.
Cependant on peut constater, en toute objectivité, que depuis que nous fonctionnons ainsi le nombre d'élèves inscrits à l'option « langues anciennes » a nettement augmenté, ce qui nous permet d'avoir trois heures pour chaque niveau de classe, seconde, première, terminale. C'est peut-être la dernière étincelle avant l'extinction finale, mais c'est une étincelle, et je m'appuie sur elle pour continuer à croire que l'enseignement des langues anciennes a sa place dans l'enseignement général.
Par ailleurs le choix d'enseigner les deux langues et les deux cultures en même temps me paraît de plus en plus justifié et judicieux.

- Combien avez-vous , approximativement, d'élèves concernés par niveau (seconde, première, terminale)? Tout le monde se demande si le bilinguisme est la solution pour limiter la fuite des élèves vers d'autres options. Le jeu en vaut-il la chandelle?

« La » solution pour limiter la fuite des élèves vers d'autres options, sans doute pas, mais « une des solutions » peut-être.
Quelques chiffres : Quand je suis arrivée au lycée Ravel, le latin seul était enseigné, à raison de deux heures le mercredi après-midi pour tous les niveaux réunis : 2 élèves de seconde, 5 de première, 1 de terminale.
- Depuis que nous proposons le bilinguisme, on compte entre 15 et 27 élèves en seconde, quelques-uns abandonne en première, mais il y a rarement abandon en terminale (ils sont tout près du but et savent qu'ils vont avoir des points en plus...)
A la rentrée 2006, 23 élèves ont choisi l'option, et aucun n'abandonne. 20 cependant se retrouveront à Ravel en première : l'un double sa seconde mais garde l'option langues anciennes, l'autre change

d'établissement et poursuit l'option latin là où il sera ; le troisième s'est réorienté en Hôtellerie où on ne lui propose pas cette option.
Il est bien évident qu'il y a pour nous un net progrès dans les effectifs ; mais je pense être assez lucide sur la fragilité de la situation (irrégularité selon les années, concurrence de plus en plus forte des options « utiles », évolution de la société peut-être...).
Par ailleurs je suis persuadée que le fait d'enseigner le latin et le grec conjointement ne suffit pas à convaincre nos jeunes élèves à choisir l'option ; mais il est un des facteurs qui entraînent ce choix. Les élèves ont souvent très envie de faire du grec, mais ils en ont un peu peur ; la transparence du latin les rassure. Associer les deux langues est peut-être pour eux un bon compromis.
Ce n'est donc pas seulement pour attirer les élèves que j'ai choisi cette « formule ».
Si je pense que « le jeu en vaut la chandelle », c'est aussi pour d'autres raisons. Entre autres, c'est une démarche qui permet vraiment de proposer une culture humaniste à des non-spécialistes, et qui, par conséquent, s'inscrit particulièrement bien dans le « socle commun de compétences » préconisé par l'Education Nationale.

- Pouvez-vous citer un thème (ou un héros ..) sur lequel la construction d'une séquence bilingue est particulièrement intéressante et riche ? on imagine a priori que la recherche de thèmes transversaux est stimulante plutôt qu'épuisante, pour le professeur de L.A., est-ce le cas ?

En effet, j'y trouve moi-même une grande satisfaction, et c'est effectivement bien plus stimulant qu'épuisant. Pardon de ne pas l'avoir assez souligné. Je pense que c'est un des meilleurs moyens pour rattacher ces «langues mortes » au vivant ; mettre en évidence l'évolution du grec au latin (pardon pour cette simplification), c'est inciter à poursuivre le fil de l'évolution et arriver plus naturellement aux autres périodes de l'histoire, à notre époque. C'est un raisonnement qui satisfait le professeur quand il prépare ses cours, les élèves quand ils ont l'impression de comprendre un phénomène d'évolution, et le professeur à nouveau quand il constate que les élèves adoptent cette attitude d'ouverture et sont capables de proposer eux-mêmes des ouvertures. C'est pour moi un aspect essentiel de l'enseignement, quelle que soit la discipline enseignée.
Je ne pourrais pas citer une séquence en particulier, mais des objets d'études pour lesquels l'approche par le grec et le latin en même temps est particulièrement riche : l'éloquence (le programme propose « un grand orateur Cicéron » en latin et l'éloquence en grec ; même si l'un est pour la seconde, l'autre pour la première, on peut jouer sur les acquisitions sur les deux années), l'histoire (en première, on peut passer des » conceptions de l'histoire » en grec à « un grand historien Tite Live), l'épopée (un grand poète Virgile » et « un grand poète Homère »), et la philosophie. Et les projets de nouveaux programmes permettront une souplesse encore plus grande.

Par contre j'ai bien conscience de ne pas faire tout ce que je devrais ou pourrais faire. Je manque de temps. Je suis persuadée que si on était plusieurs à réfléchir ensemble sur ce sujet, on irait plus vite, on aurait plus d'idées, on serait plus efficace.

Interview de Manuelle HERVE par B. Pajot

Le bilinguisme est pratiqué ailleurs dans l'académie : à Périgueux, au Collège Chasseng (477 élèves) Jeanne Morens a initié une section bilingue en septembre 2007, à la suite de la rencontre avec Mme Kalantzis organisée par le CDDP de Périgueux en 2006.
Son chef d'établissement, convaincu du bien-fondé de la démarche, a intercédé efficacement auprès de l'Inspection Académique et obtenu les moyens nécessaires : son argument : l'horaire ! une section bilingue ne coûte pas plus en termes horaires qu'une section de grec, 3 heures en 3ème, qu'elle remplace avant son extinction.
Voici comment sont réparties les heures :

	5ème	*4ème*	*3ème*
bilingue	*3 h, 21 élèves*	*4h, 16 élèves*	*4h, 12 élèves*
Latin	*2h, 16 élèves*	*3h, 18 élèves*	*3h, 16 élèves*

Très généreusement, Mme Morens nous a transmis la première séquence de latin-grec en cinquième, que nous publions partiellement (les documents manuscrits ou en format HTML ne sont pas reproduits)

5ème Latin- Grec 3 heures par semaine
Séquence 1 : des dieux grecs aux dieux romains, par J. Morens

Séances 1 et 2 : élaboration d'un jeu de lettres majuscules et minuscules en bristol pour apprendre à lire et à écrire; apprentissage à partir de l'arbre généalogique Hachette 3ème p.26-27 et d'un arbre constitué en classe.

Séance 3: apprentissage de l'écriture sur tableau numérique avec le logiciel EULALIE téléchargé avec la police Greek.TTF (site de l'académie de Toulouse) cf. lien: http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lettres/eulalie/eulalie.htm (j'utilise ce graticiel depuis dix ans ; il plaît beaucoup aux élèves qui peuvent écrire grâce au clavier de Greekedit et travailler le vocabulaire par thèmes grâce à Eulalie; le concepteur est G. Teulières , professeur à Cahors).

Séance 4: 1ère approche des cas et explications sur la 1ère déclinaison sg ; comparaison de θεα et dea, Αθηναια et Minerva ect…

Séance 5: lecture de la fiche CL 45 CRDP Besançon **vocabulaire**: les dieux olympiens (français, latin, grec) et des **textes** sur les dieux I 2 crdp B.(extraits de l'épitomé de mythologie): Ouranos, Zeus , Athéna, Apollon; entraînement à la lecture et repérage des cas .

Séance 6: travail sur le vocabulaire de la famille : Fiche du CRDP de Besançon scannée ci-jointe; les élèves ne retiennent que quelques mots faciles.

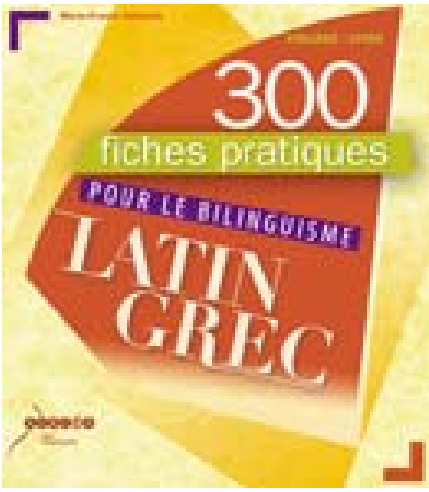

Séance 7: fiche de comparaison Grec- Latin ; travail sur le nominatif / sujet et attribut du sujet, le génitif /complément du nom et quelques formes du verbe être.

Toutes les semaines , je fais de petits contrôles : écriture de lettres, de mots. Je joins deux mots croisés Hot potatoes que les élèves ont fait avec plaisir en Latin et en Grec (malheureusement " francisé").

Fiche Latin Grec 5ème SEQUENCE 1 Séance 7 (2 heures)

Τὸ Διός γένος

Ἡ θεὰ Ἀθηνᾶ Διός θυγάτηρ ἐστι.
Ὁ θεὸς Ἥφαιστος Διός υἱός ἐστι.
Ἀθηνᾶ καὶ Ἥφαιστος Διὸς παῖδες εἰσι.
Ἀφροδίτη καὶ Ἥφαιστος σύζυγες* εἰσι.
Ἀπόλλων Ἀρτέμιδος ἀδελφός ἐστι.
Ἄρτεμις Ἀπολλῶνος ἀδελφή ἐστι.
Ἥρα Ἡφαίστου μητήρ ἐστι.
Ζεὺς Ἡφαίστου πατήρ ἐστι.
Ζεὺς καὶ Ἥρα Ἡφαίστου γονεῖς εἰσι.

Travail sur les cas et les fonctions:

Il y a 5 cas en Grec:

Nominatif	Ζευς
Vocatif	Ζευ
Accusatif	Δια
Génitif	Διος
Datif	Διι

Etre à l' indicatif présent

Εἶναι = être
Εἰμί
Εἶ
Ἐστί(ν)
Ἐσμέν
Ἐστέ
Εἰσί(ν)

Jovis gens

Minerva dea Jovis filia est.
Vulcanus deus Jovis filius est.
Minerva et Vulcanus Jovis liberi sunt.
Venus et Vulcanus conjuges* sunt.
Apollo Dianae frater est.
Diana Apollinis soror est.
Juno Vulcani mater est.
Juppiter Vulcani pater est.
Juppiter Junoque Vulcani parentes sunt.

Travail sur les cas et les fonctions:

Il y a 6 cas en Latin

Nominatif	Juppiter
Vocatif	Juppiter
Accusatif	Jovem
Génitif	Jovis
Datif	Jovi
Ablatif	Jove

Etre à l' indicatif présent

Esse = être
Sum
es
est
sumus
estis
sunt

* σύζυγες = époux = conjuges (pluriel)
Pour les cursiques voir les 2 fiches manuscrites.

VOCABULAIRE

Noms

ancilla, ae, f	servante, esclave
arma, orum, n pl.	armes
ars, artis, f	art
arx, arcis, f	acropole, hauteur
bellatrix, icis, f	guerrière
caput, itis, n	tête
cassis, idis, f	casque
certamen, inis, n	combat
clipeum, i, n	bouclier rond
collis, is m	colline
currus, us, m	char
equus, i, m	cheval
filius, ii, m	fils
frons, ntis, m	front
incola, ae, m	habitant
infans, ntis, m	bébé
insula, ae, f	île
jaculum, i, n	javelot
jussum, i, n	ordre
mater, tris, f	mère
munus, eris, n	présent, cadeau
nomen, inis, n	nom
novitas, atis, f	nouveauté
numen, inis, n	divinité
olea, ae, f	olivier, olive
oppidum, i, n	place forte
pax, pacis, f	paix
pietas, atis, f	piété
plaga, ae, f	plaie, blessure
rupes, is, f	rocher
securis, is, f	hache
tridens, ntis, m	trident
uxor, oris, f	épouse
virgo, inis, f	vierge, jeune fille
virtus, tutis, f	courage
vulnus, eris, n	blessure

Adjectifs

ceteri, ae, a	(tous) les autres
dexter, tra, trum	à droite
felix, felicis	heureux
laetus, a, um	heureux
omnis, is, e	tout
onustus, a, um	chargé de
salsus, a, um	salé
sinister, tra, trum	à gauche

Verbes

abdo, is, ere, abdidi, abditum	éloigner, cacher
arcesso, is, ere, ivi, itum	mander, faire venir
attono, as, are, tonui, tonitum	frapper de stupeur
audeo, es, ere, ausus sum	oser
condo, is, ere, didi, ditum	fonder
emico, as, are, emicui, emicatum	jaillir, s'élancer
gero, is, ere, gessi, gestum	porter
pareo, es, ere, ui, itum	obéir
percutio, is, ere, cussi, cussum	frapper
praesum, es, esse, praefui	présider
sustineo, es ere, tinui, tentum	arrêter, empêcher

Adverbes

crudeliter	cruellement
deinde	ensuite
haud procul	non loin de
igitur	donc
non solum ... sed etiam	non seulement.. mais encore
quondam	un jour
statim	aussitôt
tandem	enfin
vix	à peine

Vie quotidienne — Les divinités, les cultes

VOCABULAIRE

Noms

ἡ ἀδελφή, ῆς	sœur
ὁ ἀδελφός, οῦ	frère
ἡ αἴξ, αἰγός	chèvre
τὸ ἅρμα, ατος	char
ὁ βασιλεύς, έως	roi
ὁ ἥλιος, ου	soleil
ὁ θεός, οῦ	dieu
ὁ κόσμος, ου	monde, univers
ὁ λαός, οῦ	peuple
ἡ μήτηρ, μητρός	mère
ἡ νόσος, ου	maladie
ὁ νοῦς, νοῦ	raison
ὁ οὐρανός, οῦ	ciel
ὁ παῖς, παιδός	enfant
ὁ πατήρ, τρός	père
ἡ συμφορά, ᾶς	malheur
τὸ τέρας, ατος	monstre
τὰ τόξα, ων	flèches
ὁ ὑός, ου	fils
ὁ/ἡ φύλαξ, ακος	gardien, gardienne
τὸ Χαός, ους	Chaos
ἡ χάρις, ιτος	reconnaissance

Mots invariables

διόπερ	c'est pourquoi
ἔπειτα	ensuite
εὐθύ	directement
λάθρᾳ	secrètement
ὄντως	réellement
πρῶτον	d'abord
τὰ πλεῖστα	le plus souvent
ὕστερον	plus tard

Adjectifs

ἄγνωστος, ος, ον	inconnaissable
ἀθάνατος, ος, ον	immortel
ἀόρατος, ος, ον	invisible
ἄπειρος, ος, ον	infini
ἄτεκνος, ος, ον	sans enfant
ἄφυκτος, ος, ον	inévitable
ἕκαστος, η, ον	chaque
θνητός, ός, όν	mortel
ἰσχυρός, ά, όν	fort
καθαρός, ά, όν	pur
μέγας, μεγάλη, μέγα	grand
μικρός, ά, όν	petit
πρῶτος, η, ον	premier
σεμνός, ή, όν	vénérable
φοβητέος, α, ον	à redouter
χείρων (comparatif)	pire

Verbes

ἀνατίθημι	consacrer
αὐξάνω (ao. pass. ηὐξήθην)	développer
βάλλω	lancer, jeter
διατρίβω	séjourner
εὐθύνω	diriger
ἐφίημι	lancer
κατακλείω	enfermer
νικάω	vaincre
ὀργίζω (ao pass. ὠργίσθην)	irriter
ὀφείλω	devoir
τρέφω (part. aor. τραφείς)	nourrir
σώζω	sauver

Bordeaux 7 10/11/2007

Lu dans Bordeaux 7

Une mosaïque du 1er siècle, rue du Hâ

Une mosaïque jugée exceptionnelle et datant de l'ère antique vient d'être découverte lors de fouilles, rue du Hâ

La mosaïque découverte rue du Hâ constituait le sol d'une pièce d'une habitation romaine

■ Une découverte archéologique «exceptionnelle», composée d'une mosaïque quasi-intacte et des éléments muraux d'une pièce d'une habitation romaine du Ier siècle, a été faite dans le centre-ville de Bordeaux. «Ce n'est pas tant la qualité de la mosaïque qui en fait le caractère exceptionnel que le fait d'avoir la conservation d'un ensemble décoratif : on a le sol, on a les décors muraux reconstituables. On sait que la pièce mesurait environ 4 mètres sur 4 et avait une hauteur de plafond d'environ 3 mètres», explique Pierre Régaldo, du service d'archéologie régionale. Les fouilles, effectuées sur le chantier de construction d'un ensemble immobilier, rue du Hâ, ont débuté il y a quatre mois. La mosaïque, en noir et blanc et en parfait état de conservation, ainsi que tous les éléments muraux vont être recueillis pour permettre la reconstitution de la pièce dans son ensemble d'ici deux ans, espère l'archéologue. «On n'a pas tout à fait tout, mais on a quasiment tout», a-t-il constaté. «Les murs peints ont trois niveaux décoratifs : en bas, un décor sur fond noir avec notamment des vases représentés, puis un registre sur fond rouge avec des décors de guirlandes et candélabres, et, vers le plafond, des végétations avec des oiseaux. Je ne sais pas s'il y a en France d'équivalent.» La pièce remonterait au Ier siècle de notre ère, «vers 70-80», selon la datation effectuée à partir des successions de couches dans le sol et de la typologie des décors et de la mosaïque. Elle appartenait à «une habitation romaine.» Sur le même chantier, des traces de thermes et d'un atelier de métallurgie ont également été retrouvées. Les fouilles touchant à leur fin, le programme immobilier, mené par Bouygues, va prochainement reprendre ses droits.

Bordeaux insolite

Les portes de la ville romaine ont disparues mais la rue Porte-Basse évoque encore l'une d'entre-elles

Adresse antique

Le nom de la rue Porte-Basse évoque l'une des dernières portes de l'enceinte romaine existant encore à Bordeaux au XIXème siècle.

A l'origine au nombre de 14, elles s'ouvraient dans l'enceinte du castrum romain, entourant la ville à partir du IIIème siècle. La Porte-Basse se situait à l'intersection de la rue de Cheverus et du cours d'Alsace-et-Lorraine. Le Peugue ayant été voûté à cet endroit et le sol de la ville exhaussé par les remblais successifs, sa voûte n'avait que 4,5 mètres de hauteur, d'où son nom. Des gravures du XIXème siècle indiquent qu'il s'agissait d'un passage plutôt que d'une véritable porte. Mais à ce sujet, l'avis des historiens divergeait. Pour les uns, c'était la seule porte de l'époque antique conservée à Bordeaux ou tout au moins les vestiges d'une construction réalisée au VIème siècle à partir d'une poterne élargie dans le mur du castrum donnant accès à la porte Toscanan. D'autres affirmaient qu'elle était le résultat d'un simple percement effectué à l'époque médiévale permettant une liaison directe avec le bourg Saint-Eloi. L'aspect massif de ses murs rappelait pourtant la solidité des ouvrages romains et sa singularité en faisait une curiosité historique voire touristique. Pour preuve en 1760,

L'Almanach Historique de la Guyenne exprime en vers son caractère exceptionnel : «Plus auguste est la porte basse, que le saint portail d'un palais, cette grande et superbe masse, voit les siècles couler sans s'ébranler jamais».

Bas-relief à l'angle de la rue Porte basse et de l'immeuble situé au 128, cours d'Alsace et Lorraine PHOTO ZAPA/RICHARD ZEBOULON

Un « Saint-Bordeaux ». Sur sa façade nord, une niche gothique protégeait une statuette appelée saint Bordeaux ou Minge-Bourdeu. Elle représentait un personnage vêtu d'une longue tunique, la tête ceinte d'une couronne de fleurs, les mains tenant un livre ouvert. A l'occasion des fêtes publiques, saint Bordeaux, considéré comme le génie gardien de la cité, faisait l'objet de nombreuses vénérations. On l'invoquait notamment pour se préserver de la maladie et des calamités.

Au moment de la destruction de cette porte, la statue fut conservée un temps au Musée des Antiques, mais hélas elle disparut de ses collections.

Non loin de cette porte s'élevait la tour du Pendart où résidait avec sa famille le bourreau de Bordeaux, chargé d'exécuter les sentences prononcées par la Jurade, le Parlement ou le Roi. Dans l'autre portion de la rue Porte-Basse au numéro 14, Montesquieu fit ses études juridiques et reçu bachelier au collège des Lois créé au XVème siècle par la Jurade.

La démolition de la Porte-Basse décidée le 30 messidor An XI (19 juillet 1803) ne fut complètement achevée qu'en 1867, au moment de la percée du cours d'Alsace-et-Lorraine.

Aucun vestige ne subsiste de cette porte aujourd'hui. Seuls une plaque au 44, rue de Cheverus et un petit bas-relief la représentant, placé dans l'angle d'un immeuble cours d'Alsace-et-Lorraine rappellent encore son existence.

: Cadish

Sud-Ouest dimanche

L'Analyse de tableaux à sujets antiques mise à la portée des enseignants de lettres

Vingt et un tableaux du Musée des Beaux-Arts de Bordeaux sont passés au crible par le collectif de latin :

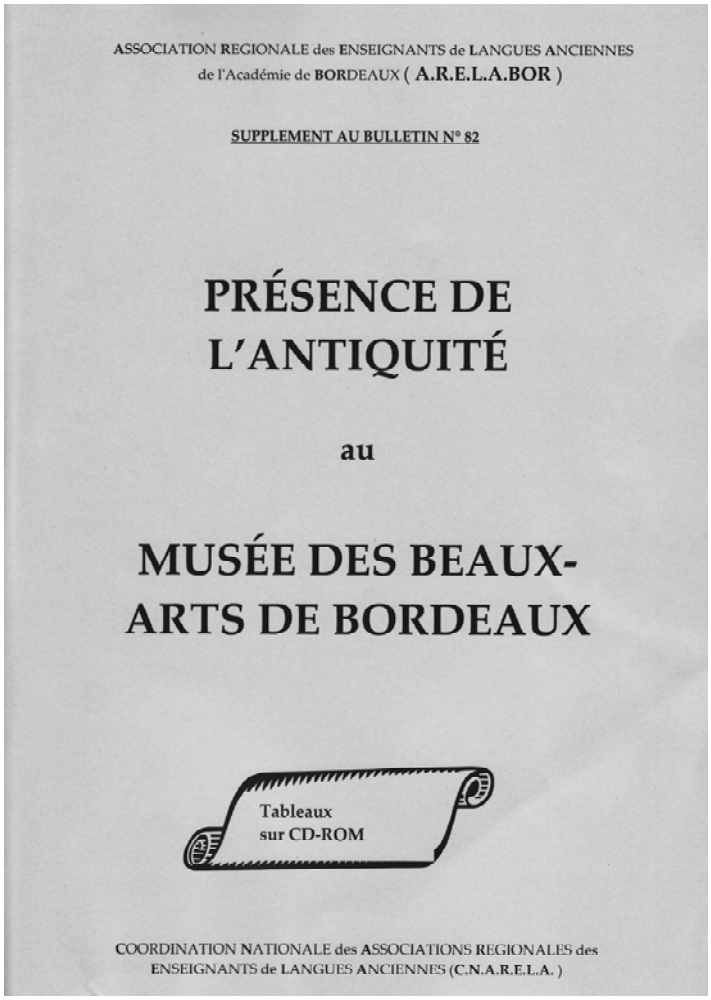
ASSOCIATION REGIONALE des ENSEIGNANTS de LANGUES ANCIENNES
de l'Académie de BORDEAUX (A.R.E.L.A.BOR)

SUPPLEMENT AU BULLETIN N° 82

PRÉSENCE DE L'ANTIQUITÉ

au

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX

Tableaux sur CD-ROM

COORDINATION NATIONALE des ASSOCIATIONS REGIONALES des ENSEIGNANTS de LANGUES ANCIENNES (C.N.A.R.E.L.A.)

« Pour faciliter l'interprétation complexe des vingt-et-un tableaux choisis, nous avons proposé un classement : divinités, héros mythologiques, héros littéraires, scènes historiques. Et, en tant que spécialistes de lettres classiques, nous avons mis en relief plusieurs lectures culturelles de chaque tableau : les sources littéraires, le sens donné par les Anciens et le choix du peintre. Enfin, nous avons complété ces analyses par une documentation faite de textes littéraires bilingues et de fiches sur les peintres et les courants picturaux. Mais nous nous sommes arrêtés au seuil de l'Histoire de l'Art, qui n'est pas de notre compétence.

Puisse cette approche susciter chez nos élèves latinistes et hellénistes une curiosité d'humaniste et leur faire mesurer à quel point l'Antiquité a, avec la Bible, nourri la culture et l'imaginaire occidentaux. »
Monique Perrin

Au Sommaire de ce livret de 150 pages, avec CD-Rom :

- 21 Tableaux inspirés par des épisodes mythologiques et leur description très précise ; à chaque tableau correspondent : les références littéraires, un éclairage sur le sens que les Anciens donnaient à la scène représentée ; les choix du peintre
- En annexe : Biographies des peintres ; Textes latins et grecs à la source de l'inspiration du peintre, avec leur traduction (Hésiode, Théocrite, Virgile, Ovide …)
- Documents culturels complémentaires, présentation des mouvements artistiques.

coût : 15€
Commande auprès de Mme Sylvie Berton, 4 rue Maunoury ,33200 BORDEAUX

Nouvelle publication de Patrice Cambronne : Héraklès

HÉRAKLÈS - MYTHE & PENSÉE -
PRÉSENTATION

La figure d'Héraklès est assurément l'une des plus célèbres de la Mythologie gréco-latine, et ce même travail aurait pu être mené à propos de celles de Zeus ou de tout(e) autre Olympien(ne).

Une simple description —par ailleurs bien inférieure à celles que l'on trouverait dans des ouvrages spécialisés— ne s'imposait guère. En revanche, il m'a paru intéressant de tenter de présenter brièvement ce qu'elle évoquait déjà pour les Anciens eux-mêmes ; je suis, en effet, intimement persuadé que c'est en faisant le détour par la singularité que l'on peut atteindre à l'Universel du *Sens*.

Quel meilleur guide que Varron et sa célèbre « Tripartition » pour mener cet essai de présentation? On se souvient que Varron distinguait trois formes de « Théologie, c'est-à-dire de discours sur les Dieux » ; c'est ce qui est brièvement rappelé dans les premières pages.

La Première théologie, dite « Théologie fabuleuse », pointe les différentes légendes afférentes à une figure divine ; aussi bien trouverons-nous, dans une première partie, les différents « cycles » héroïques, tels qu'ils furent, en particulier, codifiés par les mythographes alexandrins, avec, çà et là, quelques incursions dans la mythologie comparée. Varron lui accorde une fonction poétique ou « fabulaire », si l'on peut dire, ce qui n'est pas sans faire penser à l'utilisation dite « décorative » de la mythologie grecque dans l'art de la Renaissance, ou dans *La Calisto*, ce chef-d'œuvre de Francesco Cavalli, par exemple.

La Troisième théologie, dite « Théologie politique », pointe l'utilisation qu'en tirent les « Hommes d'État » ; il était aisé et peut-être pas tout à fait inutile —c'est l'objet de notre deuxième partie— de rappeler qu'à partir de la prégnance de la figure d'Héraklès dans l'idéologie politique alexandrine, allait se décliner toute l'idéologie impériale à Rome, d'Ocatvien-Auguste jusqu'à Constantin et ce que l'on pourrait appeler la métamorphose de l'idéologie du pouvoir de Droit divin en Occident — j'aurais d'ailleurs personnellement envie de parler de « pseudo-morphose », en songeant au couronnement de Louis XIV, l'Hercule chrétien, en l'honneur de qui ce même Franceso Cavalli avait composé un *Hercole Amante*—.

Nous avons terminé —pure préférence personnelle— par la Deuxième théologie, dite « Théologie naturelle », qui pointe les significations que la réflexion philosophique peut induire d'une figure mythique. À cette fin, deux tragédies vont servir de point d'appui à cet essai d'herméneutique. L'on se rappelle, d'une part, que *Les Trachiniennes* de Sophocle sont contemporaines de cette immense tentative révolutionnaire de *Sécularisation du Droit* à Athènes, plus ou moins liée à l'émergence de la Première Sophistique : Héraklès de Héros légendaire est devenu *Objet à voir* et *Objet de discours*, cas-limite qui mène à une aporie toute tentative d'élaboration par la Cité démocratique d'un *Code juridique de la Responsabilité* : un je ne sais quel arrière-goût d'absurdité ouvre sur l'espace du Tragique restauré. L'on se rappelle, d'autre part, que l'*Hercules <furens>* de Sénèque est l'œuvre d'un philosophe, nourri tout particulièrement de pensée stoïcienne ; mais alors, son Hercule pourrait, peut-être, trouver un éclairage intéressant à la lumière des théories médico-philosophiques stoïciennes sur la Folie —tout particulièrement sur le mystère de la Folie du Sage—, avant que soit magistralement mis perspective un double Miroir, celui du Pardon, et, surtout, celui de la Clémence. S'il est un point commun entre ces deux tragédies apparemment si éloignées par leur contexte culturel, c'est que Héraklès me semble bien se trouver —dans la droite ligne cette autre extraordinaire figure-modèle emblématique : Gilgamesh— au confluent entre la Force du Destin et le Destin de la Force : condamné à aller jusqu'au bout de son rôle de Héros civilisateur et de Justicier, il outrepassera les limites, parce que *la Force est nécessaire pour l'exercice du Droit et de la Justice, mais il ne lui est pas donné de savoir jusqu'où elle ne doit pas aller trop loin, allant ainsi jusqu'à porter en elle-même sa sanction immanente*.

Ainsi donc, Héraklès est l'emblème de notre déchirure entre le Fini de la mutabilité et l'Infini de la stabilité, et, surtout, par sa folie, il est sans doute le signe manifeste de l'ambiguïté de l'Éthique, et peut-être tout simplement le signe encore plus manifeste de la faillibilité humaine.

Patrice Cambronne

Françoise Daspet

Traduction du
Commentaire de Servius
aux
Bucoliques de Virgile

En publiant une traduction du *Commentaire* de Servius aux *Bucoliques* de Virgile, nous espérons contribuer aux recherches qui, depuis quelques années, s'intéressent à ce lettré de la fin du 4° siècle et du début du 5° siècle ap. J.C. Professeur, grammairien et commentateur de Virgile, Servius est à la fois célèbre et mal connu. Les incertitudes abondent quand on veut le présenter : son prénom, son surnom, son nom lui-même ne sont pas sûrs, pas plus que son origine géographique

Probablement païen, cet intellectuel contribua en commentant l'œuvre grammaticale de Donat à élargir la diffusion dans l'Empire de cet ouvrage qui devint « le » manuel de grammaire du 5° et du 6° siècle ap. J.C. Son commentaire aux trois grandes œuvres de Virgile (*Bucoliques, Géorgiques, Enéide*), exprime son attachement aux valeurs de la culture antique et laisse percevoir son admiration pour le poète

Lisons son ouvrage pour lui-même, en refusant de ne voir en lui qu'une source d'explication, souvent trop limitée, de Virgile, source que l'on retient quand on l'approuve, mais que l'on rejette avec un certain mépris lorsqu'elle paraît erronée par rapport à nos façons modernes d'expliquer et de commenter. Gardons plutôt en mémoire, en le lisant, cette phrase par laquelle L. Holtz (*Donat*…, p. 225) résume le portrait que Macrobe trace du jeune Servius, dans les *Saturnales* : « Macrobe présente Servius comme un adolescent plein de réserve et de modestie, dont la science profonde dépasse celle de ses prédécesseurs, et qui chaque jour explique Virgile à la jeunesse romaine. »

Françoise DASPET, maître de conférences de
latin à l'Université de Bordeaux 3

BON DE COMMANDE. A retourner à

Françoise DASPET
49, Avenue FAVARD
33170 GRADIGNAN

Veuillez me faire parvenir …….. exemplaire(s) de l'ouvrage «Traduction du *Commentaire* de Servius aux *Bucoliques* de Virgile » au prix unitaire de 14€ + 4€ (frais d'emballage et de port).

Nom :
Adresse
Code postal : **Ville :**

Ci-joint un chèque de ……..€

---

revue des livres, empruntée à EuroClassica

***FPGL N° 160 – mai-juin 2007,* Colette GOEDERT**

F.MAWET, ***Deux cahiers de grammaire grecque***, Peeters-Leuven, 2OO6
Contrairement à ce que le titre pourrait laisser supposer, les deux cahiers sont réunis et forment un seul ouvrage.
Le premier cahier, qui représente un tiers de l'ensemble, traite de façon extrêmement approfondie de la phonétique. Les spécialistes le découvriront assurément avec délectation.
Le deuxième cahier, intitulé « cahier de morphologie verbale grecque » s'attache à l'étude dans les moindres détails des catégories si nombreuses et si variées des verbes grecs. Les amateurs y rouveront leur bonheur.
La présentation de cet ouvrage est agréable, suffisamment aérée ; les paragraphes sont bien mis en évidence.
Néanmoins cet ouvrage ne pourra en aucun cas remplacer (et ce n'était sans doute pas le but de l'auteure) la traditionnelle grammaire grecque indispensable aux élèves, étudiants et à leurs professeurs. En effet, il ne s'intéresse pas à de nombreux chapitres de la morphologie (les déclinaisons, les adjectifs, les pronoms, par exemple) ni à la syntaxe. Mais il fera les délices de ceux qui désirent approfondir leurs connaissances dans ces deux domaines.

Jean MALYE, ***La véritable histoire de Jules César***, Les Belles Lettres, Paris, 2007, 448 p.
Caius Iulius Caesar : cet être humain exceptionnel qui devint une légende dès son assassinat, qui inspira Bonaparte pour devenir Napoléon, ce fou de pouvoir au point d'en mourir, celui qui dépensa des fortunes en largesses et en pots-de-vin, ce noble qui s'appuya sur le peuple pour pouvoir être proclamé un jour dictateur à vie, celui qui donna le surnom de sa famille à ses successeurs comme à des héritiers et son patronyme à un mois de l'année et à notre calendrier… Tout a été dit sur lui : ragots sur sa sexualité, cruauté injustifiée en Gaule, culte maladif de la personnalité, intrigues politiques et graissages de patte… Comment peut-on se faire une idée juste et précise de ce personnage protéiforme, tel qu'il pouvait apparaître aux yeux de ses contemporains ? Comment raconter sa « véritable » histoire ? Nous avons à notre disposition les textes antiques qui nous sont parvenus : œuvres écrites sur le vif de la main même de César (La *Guerre des Gaules* et la *Guerre Civile*) ou rédigées par un pseudo (La *Guerre d'Alexandrie*, la *Guerre d'Afrique* et la *Guerre d'Espagne*), portraits élaborés à partir de ouï-dire et d'archives existant encore plus d'un siècle après sa mort par l'historien latin Suétone et par le moraliste grec Plutarque, mais aussi correspondance de Cicéron, sans oublier le poème épique La *Pharsale* de Lucain et les textes des historiens grecs de Rome comme Dion Cassius et Appien. Et c'est avec ces textes, et ces textes seuls, que nous proposons aux amateurs de véritable Histoire ce "vrai César"...
Toutes ces traductions sont extraites des collections des Universités de France, Classiques en poche et La Roue à Livres, publiées aux Éditions Les Belles Lettres. Textes réunis et commentés par Jean Malye.
" Après un *Alexandre le Grand* conçu sur le même mode, Jean Malye nous livre aujourd'hui *La Véritable histoire de Jules César*. (...) Sa démarche n'a rien de réactionnaire. Au contraire, Jean Malye est soucieux de ranimer la flamme de l'antiquité en liaison avec l'actualité. Se lit d'une traite, comme un feuilleton, et reste cohérent bien que les auteurs (joliment traduits) soient différents. Un must!"
Philippe Chevilley, *Les Echos*.

Jean MALYE, ***La Véritable histoire de Sparte et de la bataille des Thermopyles***, Paris, Les Belles Lettres, 2007, 328 p.
Étranger, va dire à Sparte que nous gisons ici par obéissance à ses lois.

480 avant Jésus-Christ, les Perses, menés par Xerxès, fabriquent deux ponts de bateaux sur l'Hellespont pour envahir la Grèce. D'après Hérodote, c'est une armée de 2 millions d'hommes qui déferle du nord et une puissante flotte de 1 207 trières (plus de 500 000 hommes) qui s'approche des côtes hellènes. C'est le début de la deuxième guerre médique. Août 480, 300 guerriers originaires de Sparte menés par leur roi Léonidas décident de retarder l'ennemi qui se dirige vers Athènes pour l'incendier. Seul passage entre la Thessalie et la plaine de l'Attique, un étroit défilé coincé entre la montagne et la mer, les Thermopyles. Durant 3 jours, les Spartiates tiendront tête héroïquement aux assaillants en surnombre avant de succomber jusqu'au dernier autour du cadavre de leur roi. Quelles sources ont perpétué cet exploit insensé, ce sacrifice courageux, cet acte patriotique, ce symbole d'abnégation ? Quels textes anciens nous permettent d'imaginer le caractère trempé de ces guerriers jusqu'auboutistes . Quels auteurs antiques nous parlent de l'organisation de cette société spartiate qui fut plus tard, à différentes époques, le support de nombreuses idéologies totalitaires ? Qui nous décrit ces Barbares, ce peuple d'Asie aux coutumes si différentes des Grecs ?
Qui étaient leurs chefs, Xerxès et Léonidas ? Hérodote, Eschyle Lysias, Xénophon et Plutarque nous racontent…
Toutes ces traductions sont extraites des collections des *Universités de France*, *Classiques en poche* et *La Roue à Livres*, publiées aux Éditions Les Belles Lettres.

Anne FLOUEST et Jean-Paul ROMAC, ***La Cuisine gauloise continue*,** Coédit., B. Bibracte, Centre archéologique européen, Gluxen- Glenne/ Bleu autour, Saint-Pourcain Sur Sioule.

S. GENDRON, ***La toponymie des voies romaines et médiévales: les mots des routes anciennes*,** Errance, Paris, 2006.
M. ROYO, ***Rome et l'architecte. Conception et esthétique du planrelief de Paul Bigot*,** Presses universitaires de Caen, Caen, 2006.
Paul VEYNE, ***Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*,** Albin Michel, Idées, 2006.
Georges LE RIDER et François de CALLATAY, ***Les Séleucides et les Ptolémées*. *L'héritage monétaire et financier d'Alexandre le Grand*,** Le Rocher, 296 p., 2006.
Bart EHRMAN, ***Les christianismes disparus. La bataille pour les Ecritures: apocryphes, faux et censures*,** Bayard, 416 p., 2007.

Histoire antique, n°28, nov.-déc. 2006.
Contenu: dossier Saqqarah/ Aurélien, un grand règne du IIIème siècle/Spartacus, le gladiateur en quête de liberté/ Catilina, conjuration d'un jeune aristocrate ruiné/ Alcibiade, son influence dans le monde grec/ reconstitution : l'armement des Gaulois.
Byzance, mille ans d'empire, dossier dans **L'Histoire, n°319**, avril 2007, pp. 32-55. - article fouillé et superbement illustré
Yann RIVIERE, **L'impitoyable traque des esclaves fugitifs,** dans **L'Histoire n°318**, mars 2007, pp. 66-71.
Pierre COSME, **Les Vandales à l'assaut de Carthage**, dans **L'Histoire n°319**, avril 2007, pp. 70-75- Rome a-t-elle abandonné l'Afrique aux barbares?

Musique à Rome (collectif) dans Les Dossiers d'archéologie, n°320, mars-avril 2007, 77 pages.
- articles très fouillés, magnifiquement illustrés (mosaïques, théâtres, statues, vases, inscriptions, reconstitutions). De l'orgue antique d'Avenches (l'un des trois seuls connus) aux aenatores et tubicines, des associations de musiciens aux concours musicaux. A découvrir par tout curieux de l'art musical.
L'Acropole, le sacre d'Athènes (collectif) dans les Cahiers de Science et vie, Les racines du monde, n°97, février 2007, 114 pages - superbe, tout simplement. Rapport qualité-prix indéniable. A utiliser en classe sans restriction et à emporter sur place sans hésitation.

IL FAUT RECONSTRUIRE CARTHAGE
Méditerranée plurielle et langues anciennes
Patrick Voisin
Préface de Dominique Briquel

ISBN : 978-2-296-02948-4 • mars 2007 • 236 pages

Prix éditeur : 20,5 € / 134 FF

La formule de Caton le Censeur a traversé les siècles : " II faut détruire Carthage ". Ainsi la Carthage punique a-t-elle été détruite, rasée même, avant d'être reconstruite en Carthage romaine. Pourquoi dès lors vouloir " reconstruire Carthage " au XXIe siècle ? Et quel sens donner à cet appel ?

L'auteur propose une " refondation " de la pédagogie des langues anciennes dans une perspective à la fois anthropologique et linguistique qui puise son dynamisme dans la diversité des cultures qui constituent la Méditerranée plurielle, notamment dans l'Afrique antique, ainsi que dans la pratique croisée de toutes les langues de l'Antiquité, afin de construire une civilisation euroméditerranéenne.

Confrontation et partage de cultures différentes, pouvant donc aider à réduire la tentation du communautarisme, les Humanités modernes sont indispensables à notre société et à l'Europe de demain. C'est cela, de manière métaphorique, " reconstruire Carthage " !

Lu dans la presse

Extrait du Nouvel Observateur, 6-12 septembre

« Le personage est un profète incensé »

Fautes en vrac... à la fac !

Les échecs du primaire et du secondaire produisent des effets désastreux jusqu'au bout de la scolarité. Et les professeurs d'université sont effarés par les copies de leurs étudiants

Ce sont des copies prises au hasard. Des commentaires de texte. Rédigés par des étudiants comme les autres dans une fac ordinaire. Deuxième année de lettres modernes. Dans l'un de ces commentaires, il est question de *« profètes »*, dans cet autre, on parle d'un jugement *« valabe »*, et celui-ci évoque des *« lois incensées »*. Tiens ? Sous la plume de cet étudiant, quelqu'un *« est exclut »* et veut *« être juger »*. Le narrateur est un *« personage »*. Pourtant, ces textes ont été produits par des bacheliers qui ont passé plus d'un an en fac. Des jeunes censés adorer la littérature. Etre amoureux de la langue française. La syntaxe et le choix des mots réservent également leur lot de surprises. *« Dans la deuxième partie sont développés une digression »*, écrit un étudiant. Et un autre : *« La petite vérole est une maladie qui dévisage. »* Le narrateur s'est *« affligé à lui-même une punition »*. Parfois les étudiants ne font plus la différence entre *« la »*, *« l'a »*, et *« là »* ou entre *« et »* et *« est »*. Comme si les bases grammaticales étaient réduites à néant.

« C'est la Berezina orthographique ! » Le cri du cœur est unanime. Chargés de cours ou profs, jeunes trentenaires ou proches de la retraite, affectés dans des facs parisiennes ou provinciales, partisans des méthodes anciennes ou modernes, ils font tous le même constat : au bout de la chaîne scolaire, après douze ans de primaire et de secondaire, pour nombre d'étudiants, de graves lacunes n'ont toujours pas été comblées.

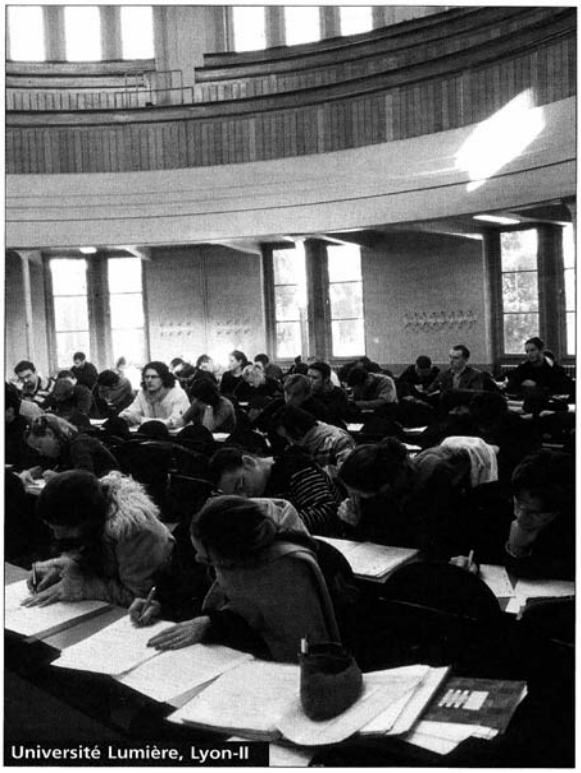

Université Lumière, Lyon-II

Philippe Schuller-Signatures

Xavier Pardessus

« En début d'année, il n'y a pratiquement pas de copies sans fautes »

Christophe Bigot, professeur de lettres à Caen

« En début d'année, il n'y a pratiquement pas de copies sans fautes quel que soit le niveau de l'élève », note Christophe Bigot, 31 ans. Il enseigne pourtant à la crème des étudiants. En prépa au lycée Malherbe à Caen. *« Le tout-venant, c'est dix à douze fautes, mais j'ai pu en recenser jusqu'à une cinquantaine dans une copie de licence »*, explique Jean-François Guennoc, chargé de cours à Paris-IV. Il n'est pas le seul à avoir fait cette observation. Même des étudiants qui rêvent de prendre un jour la plume et de devenir journalistes sont touchés. *« Voilà plusieurs années que nous avons dû instituer une épreuve de dictée au concours d'entrée »*, explique Edith Rémond, professeur à l'IJBA, l'Institut de Journalisme de Bordeaux-Aquitaine (ex-IUT). La dictée du concours 2006 – ouvert exclusivement à des bac+3 – comportait cette phrase : *« Devrions-nous accepter leurs oiseaux migrateurs, censément sains ? »* Le *« censément sains »* a eu droit aux orthographes les plus étonnantes de *« s'en s'aimant sein »* à *« sans cémant saints »* en passant pas *« sans ses mancins »*.

Aux lacunes orthographiques s'ajoutent des difficultés de vocabulaire. Professeur à Paris-XIII, université de Villetaneuse située en Seine-Saint-Denis, Michel Mathieu-Colas a demandé à ses élèves de première année de lettres modernes de définir certains mots. Résultats étranges : *« homicide : meurtre à domicile »*, *« xénophobe : qui a peur quand il est enfermé »*, *« autochtone : qui aime vivre la nuit... »*, *« sporadique : drogué du sport »*. Michel Mathieu-Colas commente : *« Ce ne sont pas seulement les élèves de Villetaneuse mais toute une génération qui se trouve en difficulté avec la langue française. »* Effectivement. Invités à définir le mot *« vade-mecum »*, cet aide-mémoire que l'on garde sur soi pour le consulter, la moitié des quelque 800 candidats journalistes à l'école de Bordeaux, tous, donc, rappelons-le, titulaires d'une licence, ont répondu : *« un dentifrice »*. L'adjectif *« velléitaire »*, qui ne se décide pas à agir, a donné lieu à une kyrielle de définitions : *« vieux, dépassé, obsolète, qui pense être dans son droit, bagarreur, ambitieux, courageux, cacochyme, rancunière »*, et beaucoup d'autres...

Amusant ? Pas tant que cela. D'abord, parce que, selon Michel Mathieu-Colas, *« nos étudiants sont conscients de leurs difficultés,* ☛

La romancière Anne-Marie Garat fustige le manque de volonté politique face à la déshérence des sections littéraires

La lente agonie de la filière « L »

Anne-Marie Garat

En ces temps de campagne présidentielle, est-ce un sujet d'actualité ? La filière littéraire du secondaire est en voie d'extinction, et alors ? La seule de notre système scolaire où se transmettent encore littérature, philosophie, et enseignements d'art : musique, arts plastiques, cinéma, théâtre... Fatalité, ou politique délibérée que de laisser mourir de mort lente une filière de culture intellectuelle et artistique ? Est-il encore temps de crier au scandale devant l'impéritie ? Il le faut, absolument, parce que le ventre n'est pas mort d'où sort la bête immonde, et si la culture et l'art n'abolissent pas la barbarie, ils sont le seul et dernier rempart pour l'affronter, la penser, y survivre. En témoigneront, dans tous les champs de la société, ceux que leur rencontre avec les livres a révélés, fondés en citoyenneté, en humanité. Car la littérature n'est pas une « discipline » parmi les autres. L'art littéraire est irréductible aux autres. Il est par essence l'espace critique où la langue travaille, en pensée et en imaginaire, où fermentent les réalités et les utopies, sans lesquelles aucune société n'est viable. Face aux fanatismes, croyances irrationnelles, dérives idéologiques et politiques, la transmission de notre trésor intellectuel et artistique est une affaire de vie ou de mort.

Or, depuis près de vingt ans, la littérature est reléguée aux accessoires : congédiées l'histoire littéraire, l'esthétique, l'histoire des idées. Les grands textes ne sont plus convoqués que pour exercer à la fameuse « maîtrise de la langue », bagage minimal. Si l'objet d'art donne quand même plus-value à la technicité scolaire, la pédagogie tient pour suspects le jugement hasardé, l'émoi, le transport, le rêve et l'imaginaire. Se méfie du génie, de l'enthousiasme, du trouble et du désir, du plaisir, de la fulgurance, du désespoir et des illuminations. C'est instruire à charge, mais à peine forcer le trait. Tant de « profs de lettres », tout en préparant aux épreuves d'examen, s'escriment à maintenir une initiation du lecteur futur, à lui transmettre la plus haute expression langagière d'une société, le legs patrimonial de la littérature, et ses formes contemporaines. L'école le doit, par mission républicaine : elle est le seul lieu du partage démocratique de ce qui irrigue nos pensées, bâtit les représentations d'avenir, instruit notre relation au monde.

Congédiées l'histoire littéraire, l'esthétique, l'histoire des idées. Les grands textes ne sont plus convoqués que pour exercer à la fameuse « maîtrise de la langue », bagage minimal

L'agonie des « L » est un dégât collatéral du système éducatif, rentabilité, orientations opportunistes et déchetterie scolaire, pédagogies obsolètes. Etat des lieux ? Quasi plus de littérature et civilisation en langues étrangères. Langues et civilisations anciennes sinistrées. Pas de traduction, réputée impure. L'Europe, l'Europe, on s'en réclame à tous coins de rue ! Comment construire une culture et une mémoire européennes, ouvrir aux circulations métissées du monde, en ignorant les littératures étrangères ? Autant que le journal télévisé du soir, et sa météo hexagonale, les programmes, sauf exception, s'arrêtent à nos frontières, étanches aux nuages littéraires, aux pensées d'ailleurs.

Il est criminel qu'aucun ministre de l'éducation nationale ne se soit avisé de requalifier la filière L., de rénover cet enseignement. De maintenir haut l'exigence en le repensant face au renouvellement générationnel, à l'intégration nécessaire de jeunes gens issus de tous horizons. Il y aurait fallu du courage, contre les résistances et les archaïsmes, face à la crise d'une école de masse, inapte à transformer ses missions. Il y aurait fallu une ambition politique. L'école doit être le premier sanctuaire de la valeur. Un lieu consacré, n'ayons pas peur des gros mots : un lieu où ce qu'il y a de sacré dans les valeurs de civilisation s'engendre et se partage.

L'enfant est l'héritier légitime du patrimoine artistique et l'acteur vivant de sa propre culture, il se nourrit autant aux œuvres de l'art et de l'esprit qu'aux sciences réputées exactes et aux savoir-faire techniques, parce que l'art ne délivre pas un savoir mais une connaissance. Il engage l'émancipation et l'adhésion à soi, l'inscription profonde dans la communauté humaine ; il confère identité, dignité et grandeur, raison d'être. Le revenu est immense du capital intellectuel et artistique qu'investit une société. Parce que la littérature n'est pas un supplément d'âme, un privilège d'élite, ni un divertissement de loisir, mais une nécessité primordiale, à commencer pour ses membres les plus démunis, les enfants à qui seule l'école est en charge de transmettre le bien commun de la création, de l'émotion et du sensible, des constructions de l'imaginaire. De la beauté. De la réflexion, de la méditation, et de l'élaboration de la pensée critique, dont les œuvres sont dépositaires et facteurs, instruments par lesquels nous écrivons notre histoire, individuelle et collective. ■

Près de 3 000 signataires, français et étrangers, ont souscrit à l'appel lancé par la Maison des écrivains : www.maison-des-ecrivains.asso.fr

Graisse antique

« Sa Majesté Minor ». Jean-Jacques Annaud surprend en filmant une Grèce antique très particulière, avec José Garcia en homme cochon et Vincent Cassel en satyre. Entre parodie, farce et vrai navet

SOPHIE AVON

Laissons le mot ovni, trop galvaudé et mal approprié. D'autant que « Sa Majesté Minor » est bien pire qu'un objet non identifié. C'est un objet bizarre, ça oui, désinhibé sans doute, et parfaitement idiot. Moche, en plus, vraiment vilain, d'une esthétique si affirmée dans la laideur qu'on se demande comment Jean-Jacques Annaud, helléniste de formation, a pu choisir d'aller si spontanément dans cette galère et la laisser prendre l'eau. Il raconte que les trois ans consacrés à ce film ont enchanté sa vie. Qu'il en avait assez des œuvres formatées, qu'il voulait parler du côté libre et farceur de la Grèce antique. Il dit des choses sensées, somme toute, et sympathiques, au fond. Mais il a beau dire, « Sa majesté Minor » n'est qu'un navet.

Drame dans le poulailler. Prenez son personnage principal, le fameux Minor. C'est un petit homme muet élevé parmi les cochons, qui tombe amoureux de la plus belle fille du village. José Garcia joue ce Mowgli porcin et une chose est sûre, on ne peut lui reprocher de ne pas se donner corps et âme à son rôle. Ayant fait une mauvaise chute, le voilà qui se met à parler et qui, peu à peu, va conquérir le pouvoir et le cœur de sa belle. Mais avec les responsabilités viennent les ennuis, et le conte de fées glauque va muter en fable à trois sous à la morale en forme de truisme, ce qui est fatal quand on vit avec les cochons.

Ajoutez à l'intrigue des personnages secondaires qui se croient dans un sitcom, des acteurs chevronnés (Claude Brasseur, Jean-Luc Bideau, Rufus) qui se retrouvent en situation de parodier, un genre qui a vécu – cet humour Canal ayant semé tant d'avatars cinématographiques –, sans parler de l'homme bouc (Vincent Cassel) qui a de la vie une philosophie basique et de l'amour une idée arrêtée, et vous aurez un avant-goût de ce produit qui se veut si inconvenant quand il est juste inepte. « Le rapport de l'homme à l'animal me passionne, et moi qui vis à la campagne, j'assiste aux drames de mon poulailler avec passion... », plaide Jean-Jacques Annaud, qui ajoute : « J'envisage bien sûr l'idée de me ramasser mais de toute façon, on est toujours au bord du précipice dans ce métier. Sinon, on ferait des hamburgers... »

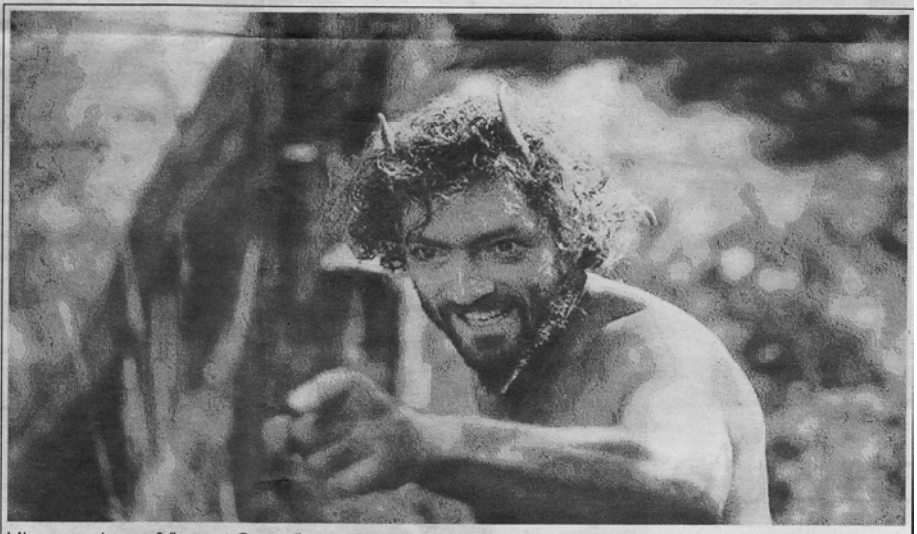

L'homme bouc (Vincent Cassel) ou une philosophie de vie très basique

> « J'envisage bien sûr l'idée de me ramasser mais de toute façon, on est toujours au bord du précipice dans ce métier »

Gare aux loups. Quant à José Garcia, il se contente d'annoncer qu'un rôle comme celui-là ne se prépare pas, mais se subit. « Dès la première scène, avec les cochons, j'ai perdu tout crédit auprès de l'équipe », plaisante-t-il. Dans cette farce qui, au fond, aurait pu être enlevée et joyeusement délurée, on apprend de surcroît que Jean-Jacques Annaud a scrupuleusement restitué les accessoires, éléments totémiques et vêtements de l'époque. Quelle époque au fait ? Avant Homère, dans un espace-temps dont le réalisateur nous dit qu'il l'a mâtiné de civilisation étrusque et pré ibérique. Bigre.

À l'attention de ceux qui voudraient y emmener les enfants, gare aux loups : en ce temps-là, on n'y allait pas par quatre chemins, côté libido. C'est ce qui a l'air de réjouir le plus Jean-Jacques Annaud, cette façon paillarde de retrouver la bonne humeur de nos ancêtres. On n'en sort pas pour autant revigoré.

● **« Sa Majesté Minor »,** de Jean-Jacques Annaud. Avec José Garcia, Vincent Cassel, Mélanie Bernier, Claude Brasseur, Rufus, Jean-Luc Bideau. Durée : 1 h 41. En salle mercredi.

Cotisation **-Abonnement année 200/-2008**

Nom : …… Prénom : ……
Catégorie : ……

Je signale un changement d'adresse professionnelle ☐
Adresse de l'établissement : …….
……..

Adresse personnelle : .....
Téléphone…….
Courriel : …….

Adresse mail : …….

Cochez la case qui vous concerne : ☐ j'enseigne le latin en……

☐ j'enseigne le grec en ……

Je verse ci-joint ma cotisation 2007- 2008 , soi 25 € (stagiaire IUFM : 12.5 €)
par chèque postal à l'ordre de l'ARELABOR n°1735 E Bordeaux
par chèque bancaire à l'ordre de la trésorière de l'ARELABOR

Date et signature :

POUVOIR

Madame/Monsieur :

Donne pouvoir à Mme/M. :

à l'effet de le (la) représenter à l'Assemblée Générale de l'A.R.E.L.A.BOR. qui se tiendra au Lycée Pape Climent le mercredi 19 Mars 2008, en conséquence prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour et généralement faire le nécessaire

Fait à le

Signature (précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

IMPORTANT : Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, donnez ce pouvoir à un(e) collègue qui vous représentera ou envoyez-le à l'ARELABOR, après l'avoir dûment complété et signé.

A découper

Bon de commande

A envoyer ainsi que le règlement à :
ARELABOR- Mme BERTON -Lycée Montsquieu- Place Longchamps -33000 Bordeaux

Nom : .....
Prénom :
Adresse :
CP : ..... Ville : .....
Adresse mail* : .....
* *Ecrire en minuscule d'imprimerie.*

Publications disponibles

Titres	Prix	Nombre	Soit...
Présence de l'antiquité au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, collectif supp.bull n°82	15€		
Héraklès, Mythe et pensée, P. Cambronne supp.bull n°81	13€		
Didon et Enée, de l'histoire au mythe, P. Cambronne - suppl.bull n°79	13 €		
Allégorie et allégorèse, P. Cambronne (*Initiation à l'histoire de la pensée grecque-II)*	8 €		
Saint Augustin, un voyage au coeur du désir, P.Cambronne- suppl.bull n°76	8 €		
A l'aube de la pensée grecque,Initiation à la Pensée antique I. P. Cambronne suppl.bull n°50	€		
Barbares et frontières, L'Empire romain entre périls et alliances, P. Cambronne	13 €		
Le calendrier romain, R. Seguin [suppl.bull n°10]	6 €		
Aulularia de Plaute, résumé par J. Dalès	5 €		
A la recherche du temps attique, M. Giraudeau - suppl.bull n°54	13 €		
Exploitation pédagogique du Musée d'Aquitaine, suppl.bull n°62 (collectif)	8 €		
Gallien de Pergame ou L'art du bon diagnostic, J.M. Jacques suppl.bull n°53	8 €		
Les inscriptions latines en Aquitaine, (collectif)supplément au bulletin n°71	13 €		
Sur les pas de Théogénès de Thasos dans l'espace grec (collectif) suppl.bull n°59	8 €		
Séquences disponibles			
Grec 1°, Conception de l'histoire **Latin 2°, Histoire et épopée** **l'Odyssée, Rôle des femmes dans le parcours initiatique d'Ulysse, F. Corvès, F. Laville, Annie Le Galloc'h, M.H. Menaut** [suppl.bull n°72]	8 € 8 €		
Métrologie et épopée, Michèle Giraudeau	8€		
	Total		€

Fiche d'Enquête à nous renvoyer

Nom :

Prénom :

Établissement :

Nombre d'élèves en LA :

	5°	4°	3°	2de	1°	Tale
Latin						
Grec						

Nombre de postes de lettres Classiques sur l'établissement :

Y a-t-il eu : - suppression de section ☐ ouverture de section : ☐ précisez !

- gel de section ☐

Quelles en sont les causes : concurrence des options ☐

horaires dissuasifs ☐

effet chef d'établissement ☐

autres : ☐ précisez !

Existe-t-il une liaison collèges-lycée dans votre bassin scolaire. ?